N°41
DEC.2009

BULLETIN MUNICIPAL

BILLET DU MAIRE

« Grenelle Environnement », sommet de Copenhague, développement durable, etc… autant de notions d'actualité qui nous apparaissent éloignées de notre quotidien rural et à priori si distantes des lieux de réflexion et de décision, et pourtant…
Pas un projet d'aménagement ou de développement dans nos communes ne peut faire abstraction aujourd'hui de ces paramètres. Nous devons en effet prendre en compte outre les question d'environnement, les contraintes d'accessibilité, les choix d'énergie (bois, solaire, géothermie, etc…), l'impact sur le paysage et tant d'autres valeurs qui nous font comprendre que le monde qui nous entoure a bien changé et que nous n'en sommes plus seuls gestionnaires ou décideurs.

Que l'on construise une salle de sports, une école ou bien encore une salle à destination d'associations, le cahier des charges doit prendre en compte un ensemble de notions liées à la définition de développement durable afin que le projet puisse aboutir.

Notre Commune même si elle n'est pas à la pointe dans tous ces domaines, a largement anticipé dans sa démarche la plupart de ces questions. Nous sommes la seule commune à avoir validé une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) sur l'ensemble de son territoire au sein de la Vallée Vézère. Le Conseil Municipal a lancé une réflexion visant à obtenir un Ecolabel pour notre collectivité. Outre le projet Grand Site au sein duquel nous sommes très actifs, j'envisage de créer un groupe de travail avec l'ensemble des responsables concernés intéressés par l'évolution de la qualité de l'eau sur nos rivières Beunes et Vézère.

Il reste un long chemin à accomplir dans tous ces domaines avant de parvenir à nos objectifs, d'autant plus que nous prenons en compte la nécessaire qualité de vie de nos concitoyens qui doivent pouvoir continuer à travailler ou à pratiquer leurs loisirs sur ce territoire extraordinaire que beaucoup nous envient.

Ce plaisir sera d'autant plus grand si l'année 2010 vous apporte santé et réussite.
Bonne année à tous au nom du Conseil Municipal.

Philippe LAGARDE, Le Maire.

BILLET DU MAIRE-DELEGUE

En cette période de l'année il est de tradition d'échanger ses vœux. Je vous adresse les miens :
- Que ceux qui cherchent du travail en trouvent,
- Que ceux qui l'ont perdu le retrouvent,
- Que ceux qui ont une santé récalcitrante la récupèrent bien vite,
- Que (malgré la crise annoncée) chacun conserve son confort habituel,
- Bonheur et santé pour tous.

Pour notre village souhaitons la prospérité du Centre d'accueil donnant une vie à notre bourg grâce à ses pensionnaires et lors des vacances scolaires par les enfants du centre aéré.
Souhaits que la vie associative permette à un grand nombre de se retrouver au travers de ses activités variées.

Travaux
De gros travaux ont été faits et vont se poursuivre aux logements collectifs du Centre.
Les routes et chemins communaux ont eu leur entretien habituel mais il reste beaucoup, beaucoup à faire vu leur état. La route de la Croze a été refaite sur sa totalité par la Communauté de communes.
Les quelques pots de fleurs du centre bourg étaient très bien garnis.
La station d'épuration du bourg nécessitera aussi une amélioration de son état.

Cérémonies commémoratives
Dorénavant elles auront lieu (8 mai et 11 nov.) à **10h** à Sireuil et **12h** aux Eyzies.

Ecole de Sireuil
Pour répondre à certaines demandes, il serait possible d'organiser un rassemblement des personnes ayant fréquenté l'école primaire jusqu'à sa fermeture. Beaucoup ne se sont pas revus depuis. Des contacts ont été pris ou vont l'être mais ceux qui sont attirés par ce projet peuvent se faire connaître, merci.

Encore tous mes meilleurs vœux pour 2010.

Jean-Pierre LAVAL, le Maire-Délégué.

HORAIRES & COORDONNEES

MAIRIE : ***du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h00)*** **: 05.53.06.97.15**

DOCTEUR N'GUYEN : ***consultations uniquement sur rendez-vous*** **: 05.53.09.50.72 – 06.48.25.64.69**

DOCTEUR GAUCHEZ : ***consultations le matin les lundi, mardi, jeudi, vendredi et sur RDV*** **: 05.53.06.97.21**

CABINET DES INFIRMIERES : **(au centre médical)**
Mme Christiane PION : ***sur rendez-vous*** **: 06.08.78.20.73**
Mme Bérengère BRUNO : ***sur rendez-vous*** **: 06.76.01.41.88**
Mme Stéphanie TALET : ***sur rendez-vous*** **: 06.37.83.28.34**

A partir du 01 février 2010, Mme Valérie BENNET, kinésithérapeute, s'installera au centre médical des Eyzies.
Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 06 70 12 99 83

PHARMACIE ARNAL : ***du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 (sauf samedi 19h)*** **05.53.06.97.40**

CENTRE MEDICO-SOCIAL : ***Permanences d'accueil*** **:** ***Le Bugue - le mardi de 9h à 12h*** **– 05.53.07.20.76**
St Cyprien - le jeudi de 9h à 12h **– 05.53.29.26.94.**

LA POSTE : ***lundi mardi jeudi vendredi : 8h45 à 12h30 – 14h15 à 16h***
mercredi 8h45 à 12h30 / samedi 8h45 à 12h **- 05.53.06.94.11**

A word from the Mayor

The Copenhagen conference, the environmental Grenelle meetings in Paris, discussions about sustainable development etc are all issues in the news at present and may seem a million miles away from our rural concerns and daily decisions. And yet….

These issues have to be addressed in all our plans for the development of our community. Beyond the question of the environment, we also have to take into account questions of access, choice of energy source (wood, solar, geothermal etc) , impact on the countryside and many other related issues, fully aware that our surroundings have changed and that we are no longer autonomous in our management and decision making.

Whether we are building a sports centre, a school or a meeting room, if the project is to succeed, the specifications have to cover all the parameters included in the notion of sustainable development.
Our commune, while still having some way to go, nevertheless has already made progress on this front. We are the only commune to have signed up to the ZPPAUP (Architectural, Urban and Countryside Protection Zone) covering the Valley of the Vezere and the town council has taken the first steps to obtain an Ecolabel for our area. As well as being very active in the plan for the Grand Site, I hope to set up a working group with those in charge to study how to improve the quality of the water in the Beune and Vezere rivers.

There is still much work to be done in all these areas before we reach our goals and at every stage we have to be careful to ensure that the daily life of those who live in this extraordinary area which so many envy us, is not disrupted as they go about their work or recreational activities.
The pleasure of living here of course goes hand in hand with good health and success and so in the name of the municipal council I wish you all the very best for 2010.

Philippe Lagarde, Mayor of Les Eyzies de Tayac-Sireuil

Word from the Delegate Mayor for Sireuil

As is the custom at this time of year I would like to send you my seasonal good wishes which are that
-Those who are looking for work will find it
-That those who have lost their job will find another
-That those who are unwell will recover quickly
-That despite the announced crisis you will all maintain your quality of life
- Happiness and good health will accompany you all
As for our village, may the activity centre which is our lifeblood continue to prosper with visitors and schoolchildren and may our various associations continue their activities which are so much appreciated.

Works
Work on the social housing which has begun in the centre of town will continue
The upkeep of the roads and byways of the commune has continued but in view of their present state, there remains much, much more to be done.
Our flower displays were very good this year
Improvements will also have to be made to the sewage plant
Memorial Ceremonies
Our memorial ceremonies will be on the 8th and 11th of May at 10.a.m.in Sireuil and 12.p.m. in Les Eyzies

The School in Sireuil
In response to requests, a reunion will be held for everyone who attended the school before its closure. Many of you haven't seen each other since then. Some contacts have already been made and more are to follow but all of you who are interested in this reunion are invited to come forward and make yourselves known. Thank you.

Once again, my best wishes for 2010

Jean-Pierre LAVAL

SOMMAIRE

Editorial

Billet du Maire p.01
Billet du Maire-Délégué p.02
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais p.03

Vie Locale

Horaires et coordonnées p.02
Elections régionales p.05
Nouvelle adresse Etat p.05
Etat civil p.05
Photos travaux divers p.06
Téléthon 2009 p.07
Deux ponts-rails sauvés des eaux p.07
Ecole p.08
Projet Grand Site p.08
Un élu à l'honneur p.09
Site officiel de la Commune p.09
Eclairage des falaises p.09
Frelons asiatiques p.10
Animations pour les aînés p.10
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon p.17
Bibliothèque p.18
Communauté de communes Terre de Cro-Magnon p.19
Cap Sireuil Village p.20
Pôle International de Préhistoire p.21 à 24
Les Temps Forts p.25-26

Conseil Municipal

Comptes-rendus p.11 à 17

Associations

Les Croquants de Tayac p.27
Ass. pour la protection et le dev. vallée éternelle p.28
Amicale de Sireuil p.28
Comité de jumelage p.29
FNACA p.30-31
SERPE p.31
Ass. Communale de chasse p.32
Amicale Laïque des Eyzies p.33
Les Anciens du Foot p.33
Club du Temps Libre p.34
Association Lithos p.35

Memoires et perspectives

L'Eglise de Sireuil p.36

Page Pratique et informations diverses

Panneaux solaires et photovoltaïques p.37
Débroussaillement p.37
Collectes, déchetterie p.39
Gendarmerie p.39
Loi sur les chiens dangereux p.40

Calendrier des manifestations p.40

Poème p.41

Rédaction :

Philippe LAGARDE
Gilles MUHLACH
Henri LACHEZE
Constant DENEUVEL
Emilie BOUET
Louise GASCOU
Fabienne ALAUX
Véronique SAUPIN

Maquette et Mise en page :

Nathalie FAURE
Géraldine LAGREZE

ELECTIONS REGIONALES

Nous vous informons que pour les **élections régionales** qui se dérouleront
les 14 et 21 mars 2010, le bureau de vote des Eyzies se tiendra à
la salle communale située derrière la Poste.

INFO PRATIQUE : ADRESSE ETAT

A compter du 1er janvier 2010, sept services de l'Etat (Préfecture, DDE, DDAF, DDSV, DDJS, DDASS, DDCCRF) se dotent d'une **adresse postale unique** :
Services de l'Etat en Dordogne – *Préfecture carte grise ou associations ou DDT aides agricoles* …
Cité Administrative – 24024 PERIGUEUX Cedex.

Cette adresse permettra aux usagers de disposer d'une seule adresse, il sera possible d'y rajouter le service auquel chacun souhaite s'adresser (cartes grises, CNI, santé animale, répression des fraudes, etc....).

Il est à noter que les adresses physiques ne changent pas.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Les Eyzies de Tayac,
Emile VILLATTE né le 17/01/09 à Sarlat-La-Canéda
Félicie, Lakhéna TEP née le 05/02/09 à Périgueux

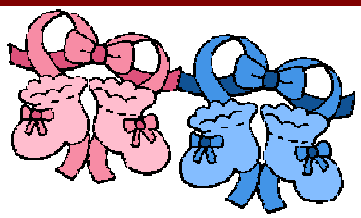

Sireuil,
Alice EL ISMAHIL née le 25/12/09 à Sarlat-La-Canéda

MARIAGES

Les Eyzies de Tayac,
Sébastien, André, Guy KINADJIAN et Aurélie, Renée, Suzanne JACOB, le 13 juin 2009
Luc, Nicolas SCHOLLY et Lorène, Marie CABY, le 26 juin 2009
Roger, Patrice NGUYEN HUU CHIEU et Nathalie, Marie, Laurence DEPORTE le 24 octobre 2009

DECES

Les Eyzies de Tayac,
Aimée, Marie GARRIGUE veuve FAUGEROLES, décédée le 28 février 2009
Andréa GENÈBRE veuve ROUSSET, décédée le 12 mars 2009
Johanna, Segina SCHOONBEEG, décédée le 12 mars 2009
Andrée MARTINET, décédée le 12 mai 2009
Jeanne SGIARAVELLO veuve SPADI, décédée le 13 septembre 2009
André RIBEYROL, décédé le 26 septembre 2009
Carmen, Régina LOURADOU veuve DESTAL, décédée le 04 octobre 2009
Adrien, Maurice BENOIT, décédé le 08 octobre 2009
Robert BOUCHARD, décédé le 31 octobre 2009
Reine, Marguerite DESCHAMPS veuve CHOURRY, décédée le 05 novembre 2009
Roger MALOUVIER, décédé le 20 novembre 2009
Geneviève DELCAMP née POUFFET, décédée le 20 décembre 2009

Sireuil,
Elise FAURE veuve GASCOU, décédée le 31 janvier 2009
Emmanuel FAVAREILLE décédé le 11 avril 2009
Simonne Marie Angèle Adeline JACQUEMARD, décédée le 18 décembre 2009

Travaux divers sur la commune…

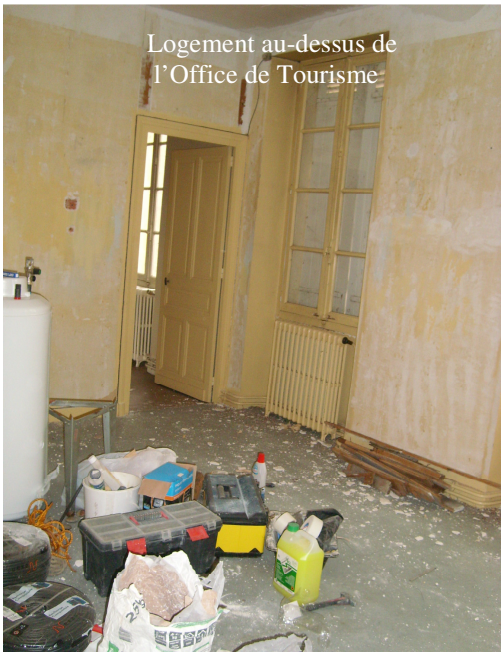
Logement au-dessus de l'Office de Tourisme

Logement au-dessus de l'Office de Tourisme

Logement en face du Centre Médical

Pose de la passerelle au Centre d'accueil de la Préhistoire du PIP

Logement en face du Centre Médical

Logement en face du Centre Médical

Futur cabinet de kinésithérapie

Futur cabinet de kinésithérapie

Encore une belle journée de mobilisation conviviale et dynamique, à la Halle et au terrain de pétanque, pour une cause collective et importante.
Une balade agréable et appréciée, des jeux, des maquillages pour les petits et les grands, un stand de ventes de livres à l'initiative de notre bibliothécaire Françoise, un beau concours de pétanque (remporté par M. le maire), des grillades, une soirée festive, des rires et du beau temps.

Nous avons récolté la somme de 3 187,41 € (de nouveau une somme record pour Les Eyzies, malgré des polémiques nationales inutiles et qui vraisemblablement ne profitent à aucune cause – précédent record local 2 577, 41 € l'année dernière) qui a été intégralement versée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).
Merci à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens. Merci aux commerçants pour les lots de la bourriche. Merci aux équipes municipales pour la préparation des locaux. Nous signalerons les gestes de la Société de chasse avec une vente de morceaux de biches au profit du Téléthon, les dons des associations des Bisons (concours de pétanque), des Anciens du football, du Club du Temps Libre, de la FNACA, du Comité de Jumelage ou de l'Amicale de Sireuil et les participations essentielles de beaucoup d'associations, dont les Vielles Bielles Agricoles du Périgord (merci à Bruno et Marie-Hélène pour les grillades) ou les Bisons (merci les filles pour la buvette). Nous ne souhaitons oublier personne, mais nous dirons un mot particulier pour Charlène et Nico, qui sauront que nous avons apprécié leur participation.

Et la contribution financière, technique et d'accompagnement de la municipalité des Eyzies. Nous remercions pour cela le maire au nom de tout le Comité d'organisation.

Gilles Muhlach
Coordinateur Téléthon 2009

DEUX PONTS-RAILS SAUVES DES EAUX DE LA VEZERE

Sur Niversac - Agen, les viaducs de Laugerie et des Eyzies, datant des années 1880, font l'objet d'un renforcement des fondations des piles de soutien pour un coût global d'environ 900 000 euros. Dans une vallée aux nombreux sites préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, ces travaux subaquatiques, dont l'achèvement est programmé fin octobre, demandent des méthodes bien particulières. Trois piles des ponts-rails de Laugerie (au PK 539+292) et des Eyzies (au PK 541+080) mouillant dans la Vézère sont renforcées. Les piles des berges retrouveront aussi une jeunesse. Le travail a commencé le 6 juillet. Une quinzaine de spécialistes travaillent de concert sur les deux ponts en même temps. Pelle mécanique de 8 t, compresseurs et groupes électrogènes sont montés sur une barge autonome équipée de treuils. Les piles sont nettoyées des mousses, lichens et autres algues pour permettre l'adhérence du béton spécial coulé dans l'eau. « *Il faut un mois de travail par pile. Elles sont rénovées les unes après les autres,* explique Jean-François Heurtier, surveillant des travaux pour l'Even Aquitaine, basé à l'unité de Périgueux. *Les soucis pourraient venir de la rivière car elle est alimentée par de nombreux petits affluents régulés par de mini-barrages privés, le principal barrage officiel étant celui de l'EDF à la sortie de Brive. Les eaux peuvent monter ou descendre à tout moment. En aval, un dispositif de sécurité indique en permanence le débit de l'eau. En cas d'alerte, nous pouvons évacuer le chantier instantanément. Il faut aussi compter avec les fortes pluies orageuses. Les possibles accélérations soudaines du débit de l'eau demandent une protection rapprochée du plongeur.* » Ainsi Bruno Mana, scaphandrier qui possède une expérience acquise sur les grands barrages et sous les plates-formes pétrolières des océans, peut travailler jusqu'à 60 mètres de profondeur à l'aide d'un marteau-piqueur et d'un perforateur pneumatique.
Deux entreprises travaillent ici : GTM Sud-Ouest TPGC (filiale de Vinci Construction France), basée à Mérignac, spécialisée en génie civil classique, maritime et fluvial, et Romœuf d'Angoulême, spécialisée dans les travaux spéciaux subaquatiques. Lafarge fournit le béton. Pour pallier les retards probables dus aux traversées délicates de Sarlat et des Eyzies, les livraisons se font dès 6h du matin.

Bernard CHUBILLEAU

La Vie du Rail - 16 septembre 2009 ◆ 15

ECOLE

Bienvenue tout d'abord aux nouvelles institutrices et leur directrice Séverine Négrier, venues renforcer l'équipe déjà en place pour certaines en 2008.

Le projet de restructuration de l'école, qui fonctionne aujourd'hui presque dans sa configuration d'origine, prend corps.

L'objectif prend en compte plusieurs paramètres de fonctionnement :

- la cantine qui distribue aujourd'hui près de 80 repas nécessite une adaptation sanitaire, technique et d'accessibilité.
- Les classes avec la création d'une quatrième classe supplémentaire répondant à un accroissement d'effectifs.
- Les espaces de vie et de motricité actuellement insuffisants.
- L'isolation et le chauffage des bâtiments inexistants ou très vétustes.

Après, mise en concours, le Cabinet d'Architecte WIDMANN a été retenu pour élaborer en concertation avec les acteurs concernés et mener à bien ce projet ambitieux pour notre commune.

Philippe LAGARDE

PROJET GRAND SITE

Ce projet, dont la presse se fait largement écho, englobe un territoire élargi partant du Terrassonnais jusqu'à St Chamassy dans un périmètre prenant en compte les abords non immédiats de la Vallée de la Vézère.
Inscrit dans le Plan Etat Région (plus de 2 millions d'euros), les enjeux sont majeurs et multiples.

Les axes de travail concernent en priorité la mise en valeur de falaises emblématiques situées en cœur de vallée (telles que celle de Font de Gaume traitée récemment) permettant aux visiteurs d'avoir une vision continue et cohérente du territoire. Cependant cette mise en valeur serait incomplète si elle n'était complétée par une approche paysagère, et urbanistique sur l'ensemble de la Vallée en relation avec une communication tourisme adaptée.
Trois groupes de travail sont animés par des élus, des représentant de l'Etat et des représentants d'associations.

L'objectif à présent est celui d'articuler des actions autour de structures porteuses telles que le Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée Vézère après validation par le Comité de Pilotage.

Au-delà de ces premières opérations, la recherche de pérennisation du système d'entretien et de maintenance des paysages est essentielle, peut être en s'appuyant sur une autre forme d'agriculture, puisque c'est cette capacité à durer dans le temps qui nous permettra peut être d'obtenir un label Grand Site, porteur de subventions européennes, lequel serait le premier en Aquitaine.

Philippe LAGARDE

UN ELU A L'HONNEUR

Article Sud-Ouest du 28/10/09

LES EYZIES-DE-TAYAC

L'élu est aussi un poète d'haïkus

Décidément, les falaises de Cro-Magon abritent bien des secrets. Ainsi, à Tayac, dans son hameau des Grangettes, le conseiller municipal Henri Lachèze vient-il de publier, aux éditions des Dossiers d'Aquitaine, une soixantaine de pages bien troussées de subtils et courts poèmes finement ciselés : « Reflets de l'éphémère » (1).

Il s'agit ni plus ni moins que de haïkus en français (et en anglais puisque son épouse britannique Marie Lachèze les a traduits), mode littéraire très caractéristique du Japon, mais ayant aussi ses fans en Occident, à commencer par l'ancien président Jacques Chirac.

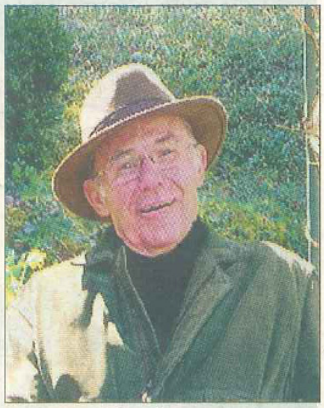

Henri Lachèze à Tayac. PHOTO DR

Comme des miniatures

« Dans l'église en ruines ; Parmi les ronces, le temps... Passe en coup de vent. »

Ou bien encore : « Plage et crépuscule ; Ton absence m'accompagne... Vagues de tendresse. »

Et aussi : « Une libellule ; Sur l'étang en rase-mottes... Langue de grenouille. »

Lorsqu'on lui demande la clef de ces haïkus sagement alignés à raison d'un à trois par page, avec préface de Thierry Sajat et illustrations heureuses de Claude Souteyrand, amie de longue date, Henri Lachèze glisse : « Le haïku, c'est l'art de dire presque tout en peu de mots, un avantage à l'heure du bavardage débridé ou du mutisme inquiétant ! »

Il ajoute : « Le haïku, c'est comme l'ikebana, c'est du temps suspendu, de l'émotion concentrée, une réhabilitation du vide. Il obéit à des règles mais doit en même temps donner l'impression de la spontanéité. De la même façon, il doit cacher sa complexité sous les apparences de la simplicité. »

Un peu comme une miniature comparée à un roman-fleuve !

Bourlingueur

Henri Lachèze, jeune septuagénaire originaire de Périgueux, a été professeur et diplomate dans les pays anglo-saxons mais aussi au Brésil et aux Philippines.

Passionné de poésie, il continue à collaborer à de multiples revues tout en accompagnant des voyages culturels à l'étranger.

Lauréat de divers prix poétiques, publié dans les pays francophones et outre-Atlantique, il a glané de multiples distinctions dans le monde du haïku. Y compris l'an passé lors d'un concours du journal nippon « Mainichi Daily News ».

Il participe même à des recueils et à des anthologies au titre prometteur : celle du haïku érotique ou encore celle du poème bref. Quel programme !

Alain Bernard

(1) 62 pages, 15 euros, en vente en librairie. Contact avec l'auteur : 05 53 06 96 96.

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Un tout nouveau site Internet est en préparation avec l'aide de l'entreprise locale www.enperigord.fr .

Nous vous tiendrons informés dès la création de son adresse et de sa mise en ligne.

En avant première, voici cependant une copie d'écran d'une session de travail.

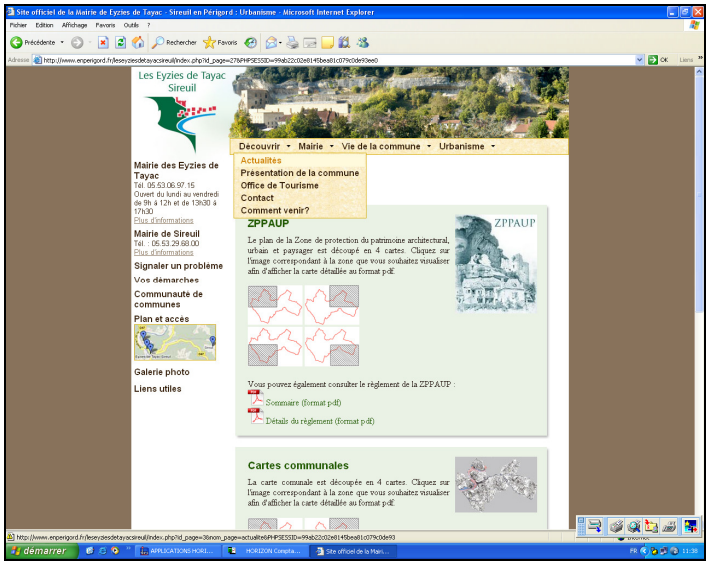

ECLAIRAGE DES FALAISES

Dans la logique d'aménagement du centre bourg et dans la prolongement de la mise en valeur des ruelles, le Conseil Municipal a sollicité une étude visant à mettre en place un éclairage des falaises pour les secteurs compris entre l'Abri Pataud et le futur Centre d'Accueil du Pôle International de la Préhistoire.

Après une réunion de travail sur site, le Syndicat d'Electrification doit nous transmettre des propositions prenant en compte les spécificités du terrain et l'aspect esthétique inévitable dans ce secteur très sensible constituant notre vitrine mondialement connue.

Les techniques modernes devraient nous permettre d'atteindre un résultat qui apportera une plue value intéressante pour notre village.

Philippe LAGARDE.

FRELONS ASIATIQUES

Une équipe de poids ou comment lutter contre les frelons asiatiques.

Le 9 décembre 2009, « attaque surprise » des nids de frelons asiatiques sur la commune : sous le rocher de l'Abri Pataud, Promenade de la Vézère, à Calimon, aux Girouteaux et à St Cirq.

Malgré le froid, la présence de nombreux frelons et de larves étaient visibles. Nous ne savons pas si il y avait encore des reines…

Certains peuvent se demander si il est encore nécessaire de détruire les nids repérés. Nous pensons que oui car cette année suite aux piégeages du printemps (250 frelons capturés avec l'aide de M. GEOFFROY) et la destruction des nids en 2008, nous n'avons recensé que 3 nids primaires (avant juillet) et 6 nids à l'automne que nous avons donc détruits le 9 décembre.
Conclusion : la vigilance est toujours d'actualité.

Marcel POIRIER, référent frelons.

ANIMATIONS POUR LES AINES

La Commission municipale a rencontré dans l'année un certain nombre de nos aînés pour prendre leur avis. La municipalité a ainsi décidé de nouvelles propositions d'animations. Nous vous en présentons une qui vient de se dérouler.

SORTIE RUGBY

Dimanche 6 décembre, les aînés des Eyzies ont eu la possibilité de se rendre au match CAP/Vallée du Girou au stade Rongiéras de Périgueux.
Bonne ambiance dans le bus, rencontre agréable, sortie appréciée par les participants. Une autre sortie sera programmée au printemps avec une autre destination, plutôt un spectacle.

Annie ANDRIEU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

Opération grand site sur la Vézère

Le Maire informe le CM des trois réunions qui se sont tenues l'une à l'auditorium du Musée et les autres à la sous-préfecture concernant le projet « Grand site sur la Vézère ».

Les communes qui adhéreront au projet auront la possibilité de mettre en valeur certains sites avec l'aide des fonds européens et de la Région notamment, à l'exemple de ce qui a été réalisé à Font de Gaume.

Il explique qu'il faut désigner un comité de pilotage, sélectionner les sites, et trouver la structure porteuse du projet.

Les axes définis sont les suivants :

- requalification paysagère de la vallée et agriculture,
- urbanisme, architecture, patrimoine,
- tourisme.

Le Maire indique qu'il va présenter ce dossier à la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » au cours de la réunion de demain soir. L'aboutissement de ce projet permettrait à la Vézère de devenir éventuellement « Grand Site de France ».

La carte des actions prioritaires dans le cœur de la Vallée établie par le cabinet Mandragore et la DIREN, montre, pour les Eyzies, les sites suivants :

- Dégagement de la falaise et des terrasses entre le musée de Préhistoire et le futur centre d'accueil de la Préhistoire,
- Dégagement de la falaise et des abords du Cingle (route du Bugue)
- Dégagement de la falaise entre la Patte d'Oie et le Musée de Spéléologie.

Mme Andrieu soulève le problème de la visibilité du bourg des Eyzies et de Tayac en arrivant de Périgueux. En effet, les peupliers enlèvent toute la vue.

M. Peyre souhaiterait que le Conseil Général améliore l'entretien des bords de route de chaque côté du pont routier.

M. Roux demande s'il n'est pas possible d'installer une table d'orientation sur les hauteurs de Tayac (très beau point de vue sur les falaises du Grand-Roc). Le Maire lui indique que cela peut être étudié par la Communauté de communes. Pour cela il faut que cela passe par un chemin de randonnée balisé comme la boucle de la Micoque.

Après en avoir délibéré, le CM PREND acte du projet « opération grand site sur la Vézère ».

Eclairage des Falaises

Le Maire propose au CM de solliciter le SDE24 (Syndicat Départemental d'Electrification de la Dordogne) afin de lancer l'étude pour l'éclairage des falaises aux endroits suivants :

- Zone comprise entre le Musée de Préhistoire et le futur Centre d'accueil du Pôle International de Préhistoire,
- Zone située au-dessus de l'Abri Pataud.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité SOLLICITE le SDE 24 pour réaliser l'étude pour l'éclairage des falaises aux endroits suivants : Zone comprise entre le Musée de Préhistoire et le futur Centre d'accueil du Pôle International de Préhistoire, Zone située au-dessus de l'Abri Pataud, DEMANDE au SDE 24 s'il est possible de réaliser rapidement cette étude afin que les travaux démarrent au cours de l'hiver 2009/2010.

Subvention au Boulazac Basket Dordogne au titre du partenariat « jeunes et scolaires »

Le Maire expose au CM que le Boulazac Basket Dordogne qui évolue en PRO B compte à ce jour 230 licenciés, 11 équipes amateurs et un Centre de formation en cours de création.

A l'instar des actions comparables menées par le Conseil Général avec les collèges, il souhaite promouvoir le développement du basket à l'échelle du Département.

A cet effet, il propose aux Communes la mise en place d'un partenariat donnant la possibilité aux élèves, adolescents voire adultes de notre Commune de participer à un match au cours de la saison sportive.

Cette démarche présente un intérêt social et sportif qui s'inscrit dans notre objectif d'accompagner le développement du sport et de la vie associative de notre Commune.

C'est la raison pour laquelle, le Boulazac Basket Dordogne nous propose d'allouer une subvention de :

- 500 €, 1000 €, 1500 € ou 2000 €

dans le cadre d'un partenariat ouvrant l'accès à :

- 1, 2, 4 ou 6 matches sur la saison 2009/2010 au profit de 25 scolaires et 25 adultes de la Commune (hors matchs de gala).

Après en avoir délibéré, le CM :

- PREND en compte l'exposé du Maire et l'intérêt pour la Commune de s'associer au partenariat proposé,
- DECIDE d'allouer une subvention de 500 € au Boulazac Basket Dordogne au titre de la saison 2009/2010,
- DONNE délégation au Maire d'organiser la mise en œuvre de ce partenariat,

Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable du SIAEP de Manaurie

Conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente au C, pour l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité du SIAEP de Manaurie.

Après en avoir délibéré, le CM PREND acte de cette présentation.

M. Roux précise que lors de la dernière réunion du comité syndical, il a été décidé de poser des appareils de détection de fuites sur les canalisations les plus anciennes.

Le Maire indique que la Communauté de communes veut créer un groupe de travail afin d'élaborer une cartographie des réseaux. La collecte des informations va être une des phases très importante.

Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au CM, pour l'exercice 2008, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement établi pour l'exercice 2008.

Modernisation de la gare des Eyzies

Le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 30 avril 2009 à la gare des Eyzies. Le programme est important :

Part SNCF :

- Rénovation totale du bâtiment « Gare »,
- Signalétique Identification gare Ter Aquitaine et Information Voyageurs,
-Accessibilité à destination des Personnes à Mobilité Réduite,
- Rénovation des façades,
- Remplacement de menuiseries,
- Traitement de l'abri « voyageurs »,
- Pose de mobilier urbain (bancs, poubelles) sur les quais,
- Affichage du nom de la gare en français et occitan,

Par RFF :

- Resurfaçage partiel des quais,
- Remplacement des ampoules par des ampoules basse tension,
- Remplacement du passage planchéié, etc…

Aménagement du stationnement

- sur le foncier communal : la commune devra faire appel à un maître d'œuvre pour réaliser au mieux le futur stationnement des véhicules.

Une discussion s'instaure.

M. Lachèze soulève le problème de l'absence de toilette dans le futur projet. M Poirier explique que les toilettes sont supprimées dans toutes les gares intermédiaires faute de personnel pour les entretenir.

Les anciennes toilettes devraient servir de garage à vélos.

M. Roux signale le manque d'entretien du terrain appartenant à la SNCF derrière le cimetière. M. Poirier indique que la SNCF n'a plus de personnel pour cet entretien et qu'il faut mettre à disposition du personnel municipal.

Après en avoir délibéré, le CM AUTORISE le Maire pour contacter un maître d'œuvre pour commencer à travailler sur le projet de parking.

Etude de faisabilité sur l'accessibilité aux handicapés de la Mairie

Le Maire informe le CM que les communes, en vertu des dispositions de la loi du 11 février 2005, sont désormais placées devant une double obligation : réaliser un diagnostic d'accessibilité, technique et financier, permettant de connaître les équipements à mettre en conformité avant le 1er janvier 2011, mettre en accessibilité les équipements publics recensés avant le 1er janvier 2015, ce qui ne manquera pas d'occasionner des travaux dans de nombreux cas.

Une discussion s'instaure notamment sur l'accessibilité de la Mairie et les solutions à envisager.

Le Maire tient à préciser que par courrier en date du 11 mai 2009, il a sollicité le Conseil Général qui propose de réaliser le diagnostic d'accessibilité des bâtiments et espaces publics communaux. A ce jour, le Conseil Général ne nous a pas indiqué de date pour la réalisation du diagnostic.

QUESTIONS DIVERSES

Société d'encouragement, du dévouement et du bénévolat de la Dordogne (S.E.D 24)

Le Maire indique au CM que l'assemblée générale et la fête du dévouement organisée par la S.E.D 24 fut une très belle journée. La Société remercie la commune pour le prêt de la salle et l'organisation des visites.

Fleurissement : M. Lachèze rappelle qu'il a lancé, comme l'an dernier, une campagne de fleurissement des commerces. Cela s'est bien déroulé sauf dans un commerce où il a été mal reçu. Par ailleurs, il signale les panneaux d'affichage de la station de biologie (9 avenue de la préhistoire) et de l'institut du Quaternaire (36 avenue de la Préhistoire) qui sont dans un état lamentable. M. Muhlach ira prendre des photos et un courrier sera adressé au Président de l'Université de Bordeaux 1 lui demandant de faire nettoyer ces panneaux.

SICTOM du Périgord Noir : M. Poirier demande aux élus de faire, de temps en temps, le tour des containers de leurs secteurs et d'informer les gens sur le bien-fondé du tri.

Frelons asiatiques : M Poirier indique qu'il est très important de surveiller autour des bâtiments si des petits nids se forment. En effet, c'est le départ de la formation des gros nids à l'automne.

Sortie de l'école : Mme Saupin demande s'il n'est pas possible de mettre des barrières, pendant la sortie de l'école, au niveau de la promenade de la Vézère. Concrètement, il est difficile d'envisager cette solution, les parents se garent régulièrement en bas des marches de la place et les employés du Musée ont accès à leur parking par cette voie.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2009

Eclairage des falaises

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré M. Fallet, chargé de réaliser l'étude pour l'entreprise ETDE qui a été mandatée par le SDE 24 suite à notre dernière délibération.

Apparemment, pour les falaises situées au-dessus de l'Abri Pataud, des projecteurs pourraient être posés sur les candélabres de l'Avenue de la Préhistoire.

Rue du Moulin : l'entreprise a l'accord des propriétaires, l'étude devrait être réalisée rapidement afin de la soumettre à l'architecte des Bâtiments de France.

Monsieur Peyre soulève le problème de l'éclairage de la passerelle, il va falloir absolument trouver une solution.

Projet d'école

Le Maire indique qu'il a lancé un avis de publicité (procédure adaptée) pour la maîtrise d'œuvre du groupe scolaire. 16 dossiers ont été adressés à la Mairie. Une réunion technique s'est tenue cet après-midi en présence de Mme Mylène Pestourie-Martinez de l'Agence Technique Départementale. Le Maire rappelle les critères d'attribution : Prix (50 %), Qualité des prestations et références (25 %), Délais (25 %). 5 ou 6 dossiers sortent du lot, dont un en particulier.

M. Deneuvel demande ce qu'est le projet d'école. Le Maire lui rappelle les objectifs du projet, déjà évoqués lors de précédents conseils municipaux : Chaufferie bois, Rénovation du restaurant scolaire, Rénovation des salles de classe

Logement au-dessus de l'Office de Tourisme

Le Maire informe le CM que le logement de 40 m2 est terminé. Il est composé d'un coin salle à manger, d'une cuisine, d'une chambre, d'une salle d'eau et d'un WC indépendant.

Le Maire précise que le loyer plafond de conventionnement s'élève à 4,99 €/m2 de surface utile. Il propose de fixer le loyer à 200 €/mois et de faire une provision de charges pour un montant de 40 €/mois (une régularisation se fera chaque d'année).

Pour ce qui est du 2ème logement, il n'est pas encore terminé. En effet, les travaux sont faits en régie et les employés du service technique doivent terminer rapidement le studio au niveau du cabinet médical.

Après en avoir délibéré, le CM FIXE le prix du loyer à 200 €/mois ainsi qu'une provision de charges de 40 €/mois, AUTORISE le Maire à signer le bail à intervenir.

Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée de la Vézère

Le Maire présente au CM les modifications des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée de la Vézère qui souhaite ajouter à ses compétences : La restauration des falaises de la Vallée Vézère et des Beunes dans le cadre de la mise en valeur paysagère de la vallée (Article 2 des statuts).

Il demande au CM de bien vouloir se prononcer. Après en avoir délibéré, le CM, par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée de la Vézère.

Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor

Considérant que les comptables du trésor, outre les prestations de caractère obligatoires imposées par leurs fonctions de comptable principal des collectivités et établissements publics locaux, proposent des prestations complémentaires de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,

Considérant l'arrêté du 16 décembre 1983, fixant les modalités d'attribution de l'indemnité de conseils allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveur municipal,

Considérant le renouvellement du conseil municipal,

Le Maire propose d'allouer à M. Daniel Mouret, trésorier municipal, une indemnité annuelle égale à 100 % du maximum autorisé par l'arrêté sus visé.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de se prononcer favorablement pour l'attribution d'une indemnité de Conseil à taux plein au comptable du trésor, M. Daniel MOURET, pour la durée du mandat du conseil municipal.

Proposition de démarche environnementale

Le Maire indique au CM qu'il a rencontré Mme Liliane Battais du Cabinet DEBAT qui propose d'étudier une démarche environnementale sur le territoire de la Commune (énergie, déplacements, déchets, eau, paysage…) ce qui permettrait d'obtenir un écolabel écologique européen. Il donne lecture de la proposition et de son coût 21 528 € TTC. Cette étude peut bénéficier de subventions.

M. Lachèze s'interroge sur plusieurs points

1- Etat de lieux
2- Rapport à propos de la gare, est-ce que cette démarche peut avoir une influence sur la SNCF ?

M. Muhlach indique qu'un projet de « train/vélo » est à l'étude depuis plus de 3 ans. Le blocage est dû à plusieurs choses : la SNCF est un interlocuteur difficile mais les « TER » sont gérés par la Région. Cette étude peut être un élément supplémentaire pour la discussion. Par ailleurs, il indique que cela peut être un atout pour obtenir le classement en « station touristique ».

M. Lachèze pense que cette étude est inutile. En effet, il pense que c'est pour apprendre des choses que l'on sait déjà.
Le Maire pense que si l'on veut obtenir le label « station touristique », il faut pouvoir respecter le « Grenelle de l'environnement ». Cela mérite une étude large où l'écologie devient une priorité.
M. Deneuvel demande s'il n'est pas possible de voir une étude déjà réalisée pour une autre commune.
M. Lachèze trouve le projet trop ambitieux, il vaudrait mieux faire un recensement des besoins point par point. Le Maire lui demande s'il est volontaire pour réaliser cette démarche et si d'autres élus sont partants.
Mme Dalbavie fait part de l'expérience dans la commune de St Médard en Jalles, où près de 600 fonctionnaires se sont lancés dans une étude qui a duré 2 ans et qui n'a pas pu se concrétiser.
Le Maire tient à rappeler que pour obtenir des subventions sur des projets importants, il est obligatoire de joindre une étude sur la faisabilité du projet.
M. Lachèze rappelle l'étude pour les falaises qui avait coûté beaucoup d'argent. Le Maire rappelle que ce dossier avait été constitué pour pouvoir démarcher des entreprises privées dans le cadre de mécénat. Ce dossier n'avait coûté que son coût d'impression et rapporté 31 000 € de mécénat pour l'aménagement de la Rue du Moyen-Age.
Le Maire propose de demander à différents partenaires (ADEME, DIREN) s'ils peuvent participer au financement de cette étude.
M. Poirier tient à préciser qu'un regard extérieur pourrait nous éviter des erreurs sur les futurs aménagements à prévoir. Notamment, le problème de la circulation (exemple : pas de voie pour les vélos, manque de passage pour les handicapés, etc…).
M. Lachèze maintient sa position et demande pourquoi on ne réaliserait pas une salle de sport pour les jeunes.
Le Maire propose de valider cette approche en fonction des renseignements complémentaires obtenus lors d'un prochain conseil.
Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de demander au cabinet DEBAT de nous montrer une étude déjà réalisée auprès d'une autre commune, SOLLICITE l'ADEME et la DIREN pour obtenir une subvention la plus élevée possible.

Site Internet de la commune
Le Maire indique au CM que la commune ne possède pas de site Internet. La réalisation de ce dernier serait un excellent moyen de communication. Le Maire présente le projet de Melle Isabelle Villeveygoux établi en collaboration avec M. Muhlach et les secrétaires.
En effet, M. Muhlach explique au Conseil municipal qu'il a fallu réfléchir sur une arborescence afin que Melle Villeveygoux puisse établir un devis. Un travail important sera demandé à la commission « communication ».
Le Maire fait part du montant du devis qui s'élève à 950 € pour la création du site Internet et 300 €/an pour la maintenance qui comprend :
- le support technique, l'hébergement, le maintien du nom de domaine, les mises à jour des parties statiques. Les mises à jour des parties dynamiques sont assurées par le client, par le biais de la console d'administration.

M. Deneuvel demande en combien de langues le site sera traduit et si cela est prévu. M. Mulhach indique que cela sera fait et peut-être en 3 langues (français, anglais, espagnol).
Après en avoir délibéré, le CM VALIDE la création d'un site Internet pour la commune, ACCEPTE et AUTORISE le Maire à signer le devis proposé par Melle Isabelle Villeveygoux au prix de 950 € pour la création du site et 300 €/an pour la maintenance comprenant les caractéristiques énoncées ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Grippe A/H1N1 : Le Maire indique au CM que deux réunions se sont tenues, l'une avec le personnel de l'école, l'autre avec les enseignantes et le personnel de l'école pour être prêts le plus rapidement possible en cas de suspicion. Par ailleurs, le Maire donne lecture du courrier de Mme la préfète qui sollicite des volontaires parmi les élus ou des personnes retraitées pour tenir le secrétariat des centres de vaccinations.

Cabinet médical : Le Maire explique au CM la nécessité d'agrandir les locaux du cabinet médical dans la grange pour la venue d'un nouveau kinésithérapeute. En effet, il a rencontré avec le docteur N'Guyen une kinésithérapeute actuellement installée à Nîmes qui souhaite s'installer aux Eyzies courant décembre 2009. C'est pourquoi, il est urgent de terminer le studio qui servira provisoirement de local aux infirmières.

ADMR (Association à domicile en milieu rural) : Le Maire expose au CM le fonctionnement de l'ADMR dont une des antennes se situe à Meyrals. A ce jour, le manque de bénévoles pose un problème pour la gestion de la structure. Le Maire et M. Muhlach ont rencontré M. Dutard, maire de Meyrals, accompagné d'un adjoint, le président départemental et la responsable administrative de la Dordogne de l'ADMR. M. Muhlach tient à préciser qu'il a participé à la création du siège de Meyrals, qu'il a été trésorier pendant une courte période. M. Deneuvel propose de demander à l'association AGIR si des personnes sont intéressées pour intégrer l'ADMR des deux Vallées. Mme Dalbavie tient à préciser que les petites structures d'aide à domicile vont être obligées de fusionner pour une meilleure activité.

Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » : Projet Educatif Local
Le Maire fait part de la mise en place de différents ateliers éducatifs sur le territoire de la Communauté de communes : Atelier peinture (association

Arabesques), Atelier informatique (Mammoutux), Atelier théâtre (Théâtre de la lune rousse)
Il donne lecture du projet de convention pour la mise à disposition de la salle de la Poste pour un atelier théâtre le mercredi de 13H30 à 15H.
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DECIDE de mettre à disposition gratuitement la salle de la poste à la Communauté de Communes « Terre de Cro-Magnon » tous les mercredis (en période scolaire) de 13H30 à 15 H, DONNE pouvoir à M. MULHACH, adjoint au Maire pour signer la convention avec M. LAGARDE, Président de la Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon ».

Carte intercommunale : Le Maire informe le CM que la carte a été validée par arrêté préfectoral le 8 septembre 2009.

Jumelage : Le Maire rappelle le prochain voyage à Puente Viesgo du 2 au 5 octobre.

Divers :
- Mme Andrieu souhaite établir le calendrier des animations pour les aînés.
- Mme Andrieu a reçu Mme Mercat (Secours catholique) qui demande s'il n'est pas possible d'organiser une collecte de jouets auprès des enfants de l'école. L'idée sera proposée au prochain conseil d'école.
- M. Lachèze demande où en est la pose des panneaux d'information aux Eyzies, à Sireuil et à l'église de Tayac. Le Maire indique qu'à ce jour les propositions reçues étaient trop chères, une nouvelle solution semble être trouvée avec un imprimeur de Périgueux.
- M. Roux demande s'il n'est pas possible de déplacer la pierre cassée en face de l'entrée de l'église. Aucune objection n'est faite.
- Mme Dalbavie demande s'il est possible de prévoir au budget 2010 des jeux adaptés aux plus petits au niveau d'aire de jeux du parc. Une étude sera réalisée.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2009

Chantier du PIP : Après lecture par le Maire du précédent compte-rendu du Conseil Municipal, M. Gilles MUHLACH informe le CM qu'à la réunion du chantier de jeudi 5 novembre 2010 sera fixé le nouveau planning des travaux du Pôle International de Préhistoire et donc une nouvelle date pour la pose de la passerelle. L'ouverture du PIP est toujours prévue pour l'été 2010.

Voyage à Puente Viesgo : Le Maire dit que le Voyage à Puente Viesgo du 02 au 05 octobre s'est très bien passé et qu'encore une fois ils ont été très bien accueillis.

Elections régionales : Le Maire informe également le CM que les élections régionales auront lieu le 14 et le 21 mars 2010 à la salle communale derrière la Poste.

Cérémonie du 11 novembre : Le maire informe que les enfants de l'école des Eyzies participeront à la Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts suite à la demande de Melle Séverine NEGRIER, la Directrice. Le Conseil accueille cette information avec satisfaction.

Le tri des ordures ménagères : M. Marcel POIRIER demande encore aux administrés un peu plus de civisme. En effet, trop de containers sont mal triés et il rappelle l'existence d'une déchetterie aux Eyzies, route de la Gaubert.

Désignation de délégués pour siéger au Conseil d'administration de l'EPCC (Etablissement public de coopération culturelle) du Pôle International de la Préhistoire

Le Maire demande à M. Gilles MUHLACH, salarié du Pôle International de la Préhistoire et donc concerné par le sujet, de sortir de la salle.
Vu le code général des collectivités et territoriales et notamment ses articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R-1431-21 ;
Vu la convention d'application du programme « Vallée de la Vézère » du contrat des projets Etat-Région Aquitaine 2007-2013 du 25 juillet 2008 et notamment son article 13 ;
Vu les statuts du futur EPCC du Pôle International de la Préhistoire adoptés lors du Conseil d'administration du 25 septembre 2009, proposant à la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon d'entrer dans l'établissement en qualité de membre du conseil d'administration,
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité,
- DESIGNE comme représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil :
  - Monsieur Philippe LAGARDE en tant que membre titulaire
  - Monsieur Jean-Pierre PEYRE en tant que membre suppléant.

Restructuration du groupe scolaire
Le Maire indique au CM que c'est l'architecte Charles Widmann qui a été retenu pour le projet de restructuration du groupe scolaire. Il s'est associé avec les architectes Pialat-Belinghéri et Franck Merlin-Anglade et les bureaux d'études suivants : ID Bâtiment Périgueux (étude structures) et BERTI Ingénierie (étude thermiques et fluides). En effet, il a été retenu compte tenu du tarif proposé et des références qu'il présentait.

Le Maire dit qu'une réunion de travail va se tenir le mercredi 28 octobre 2009 à 9 H 30 à la Mairie avec l'architecte, les bureaux d'études et les services techniques où seront abordés le cahier des charges, les problèmes d'inondabilité, le calendrier des travaux…etc. Le Maire invite les élus qui le souhaitent à participer à cette réunion.
Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le choix de l'architecte Charles Widmann et de ses associés,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Modification statutaire du Syndicat Départemental d'énergies de la Dordogne (S.D.E.24)

Le Maire fait part du courrier de M. le président du S.D.E 24 concernant la prise de compétence « communications électroniques ». En effet les pouvoirs publics et le législateur ont déjà habilité les autorités organisatrices de la distribution d'électricité à développer les infrastructures destinées à recevoir les réseaux haut et très haut débit et notamment la fibre optique, par l'article L2224-36 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la modification statutaire du S.D.E 24.

M. Gilles MUHLACH ajoute que le haut débit arrivera courant été 2010 via le répartiteur de Marquay par France Télécom et/ou boîtes privées sur la partie de Sireuil actuellement en zone blanche (Route de Sarlat + haut de Sireuil). Ses travaux sont cofinancés par le Conseil Général, la Région, l'Europe et la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau usée

Le Maire donne lecture du courrier de M. le Président du Conseil Général de la Dordogne concernant l'assistance technique en matière d'assainissement collectif faite par le SATESE.

A ce jour, cette prestation était gratuite. Suite au décret du 26 décembre 2007 et à l'arrêté du 21 octobre 2008 ce n'est plus possible.

Le Président du Conseil Général propose donc à la commune de signer une convention d'assistance technique. Le coût est de 0,70 €/habitant ce qui représente une contribution annuelle de 725,20 € (population DGF 2008 de 1036 habitants) plafonné à 1400.00€. Le Maire donne lecture de la convention.

Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau usée à compter du 1er janvier 2010, DONNE POUVOIR au Maire pour signer la convention.

Pandémie grippale : Désignation d'un correspondant

Le Maire fait part de la demande du centre intercommunal d'action social de Saint-Cyprien qui souhaite avoir un correspondant « pandémie » sur la commune.

Après en avoir délibéré, le CM DESIGNE Mme Annie ANDRIEU comme correspondant « pandémie ».

Repas des aînés

La commission sociale et solidarité propose d'organiser un repas des aînés le 20 décembre 2009 à 12h00. Ce repas sera réservé aux aînés qui ne peuvent pas venir au repas de fin d'année du 18 décembre 2009 en soirée. Ce repas sera animé par la Troupe TIC TAC.

Le Maire propose au CM une participation de 10.00€ pour le repas des aînés, tarif identique au repas du 18 décembre 2009. Cette participation sera intégrée à la régie de la Halle.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de fixer le tarif du repas des aînés à 10.00€

Information relative au Réseau Complémentaire Opérationnel (RCO) mis en place sur les Beunes

M. Philippe LAGARDE dit qu'il a rencontré M. Droin, Président du Syndicat Vallée des Beunes, début octobre au sujet des Beunes (qualité de l'eau, interventions futures…).

Le Maire dit que le Syndicat a pris en compte nos observations (voir un des précédents « Conseil Municipal »). Le Maire souhaite que M. Droin nous tienne informés des différentes interventions et qu'il est indispensable d'étudier ensemble les différents projets et définir les secteurs prioritaires. Il serait bien que le Syndicat Vallée des Beunes élabore des fiches actions pour proposer des interventions, qui seraient ensuite sujet à délibération.

Le Maire souhaiterait monter un groupe de travail avec des organismes tels que Association de la Pêche, DDA… afin d'étudier et comprendre pourquoi la qualité de l'eau s'est dégradée, la baisse du nombre de poissons, etc…

Evacuation station épuration : M. Jean-Pierre PEYRE évoque un souci de visibilité d'évacuation de la station sur la Vézère en amont du stade de football. Il souhaiterait qu'un habillage soit réalisé. Le Maire dit que l'on pourrait faire une demande auprès du Syndicat Vallée Vézère.

Invitations au BBD : Monsieur Philippe LAGARDE rappelle au CM que grâce à la carte d'abonnement au BBD (Boulazac Basket Dordogne), nous avons droit à un match de basket (sauf match de gala) gratuit pour 25 adultes et 25 enfants. Il demande à ce qu'une date soit fixée rapidement, en début d'année par exemple. Melle Fabienne ALAUX dit que les jeunes accompagnant pourraient être les jeunes de l'école de football et du club de Tennis des Eyzies. Le Maire est favorable mais il souhaite qu'une liste soit établie et propose que la commune prenne en charge le transport sur Boulazac.

Sortie Rugby pour les aînés : Mme Annie ANDRIEU organise une sortie rugby pour les aînés du village qui semblent très intéressés par cette idée. Elle propose la date du 06 décembre 2009 à 15h le CAP contre Vallée du Girou. Elle a demandé un devis au Transport Rey. Mme Annie ANDRIEU demande au CM de se rendre disponible pour l'accompagnement des aînés à cette sortie. Le Maire propose au CM que la commune prenne en charge le transport et que les intéressés paient leur place. Le CM approuve à l'unanimité.

Les sapins de noël : Mmes Annie Andrieu et Fabienne ALAUX abordent le sujet de la pose des sapins de noël. M. Gilles MUHLACH précise que le coût des sapins : 1200.00€ sans compter les frais type papier et bolduc estimé à environ 200.00€. Mme Annie ANDRIEU propose que l'on fasse plutôt une décoration réduite : faire une présentation à chaque entrée de bourg (les Eyzies et Sireuil) et sur la place centrale des Eyzies et Sireuil. Le Maire dit que la traversée du bourg en pleine journée ne sera pas très animée et propose plutôt que l'on diminue progressivement le nombre de sapins.
Après discussion, le CM préfère rester sur la même décoration et le même nombre de sapins que les autres années, réfléchir à une meilleure répartition pour l'année prochaine.

M. Pierre ROUX dit qu'il serait peut être intéressant de faire des échanges de guirlandes de Noël avec d'autres communes. M. Jean-Pierre PEYRE ajoute qu'il faut faire attention car cela demande une grosse maintenance et il faut penser également au problème du type de branchement. M. Jean-Pierre PEYRE demande à ce que les cantonniers équilibrent les couleurs en posant les guirlandes.

INFORMATIONS

Elagage : M. Marcel POIRIER fait remarquer au CM que les platanes entre la gare et l'église ont été élagués en attente de la restauration de la gare SNCF.

Décisions prises par le Conseil Municipal.
Les délibérations complètes peuvent être consultées à la Mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CRO-MAGNON
OFFICE DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME
TERRE DE CRO-MAGNON
Le Bugue - Les Eyzies - Rouffignac

Engagement de l'office de tourisme dans la démarche Qualité Tourisme

QUALITÉ TOURISME

L'office de tourisme a été sensibilisé dès 2007 à la marque Qualité Tourisme et à l'intégration d'une démarche de qualité structurée dans son fonctionnement quotidien. Les années 2008 et 2009 ont été l'objet d'une première mise en œuvre pratique avec la rédaction de modes opératoires qui ont notamment permis une intégration rapide du personnel saisonnier. La description des modes de travail permet de clarifier et de simplifier le fonctionnement de l'office en précisant la mise en œuvre des tâches à exécuter. Désormais, il a été constitué un véritable mémoire qui s'enrichit constamment des différents cas de figure rencontrés.

Fin 2009, l'office de tourisme s'engage d'avantage pour aller vers la marque et commence à formater son mode opératoire selon les critères du label national « Qualité tourisme ». Dans ce cadre, l'office de tourisme va travailler cet hiver avec les membres de son Comité de Direction afin de définir un mode d'action clair lui permettant de gérer efficacement les remarques et les plaintes déposées à l'office : remarques qui peuvent le concerner mais aussi porter sur des équipements publics, des sites touristiques ou des hébergements. Nous espérons trouver un mode d'information permettant à chaque structure « critiquée » de porter un regard objectif sur son travail et de mettre en œuvre des actions correctives.

Sylvain PECHCONTAL,
Directeur

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Après le renouvellement de nos équipements informatiques l'année dernière et toujours dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'investissement du Conseil Général et suite à l'accord du Conseil Municipal nous attaquons la deuxième phase de modernisation de la bibliothèque municipale par l'informatisation du fonds général, soit environ 4000 documents.

Cette opération s'effectue dans le cadre de la gestion multi-sites des bibliothèques du réseau de Dordogne en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, via son serveur. Cette phase d'informatisation devrait s'achever normalement fin 2010.

La bibliothèque ayant adhéré au plan départemental de lecture publique nous vous rappelons ci-dessous les conditions d'inscription et de prêt de la bibliothèque :

- **Les droits d'inscription** : la carte départementale de lecteur est délivrée sur la base d'un tarif familial de 7 euros. Les lecteurs de moins de 18 ans bénéficient de la gratuité d'inscription.
- **Modalités d'inscription** : des formulaires d'inscription sont tenus à la disposition des usagers de la bibliothèque sur présentation d'une pièce d'identité valide.
- **Conditions de prêt** : le nombre de documents pouvant être empruntés est le suivant :
  - . Livres 5 par personne
  - . CD 3 par personne
  - . DVD 2 par personne

Durée des prêts : 28 jours et 14 jours pour l'audio et la vidéo.

Il existe également un accès payant à Internet sur un poste public. Deux ressources électroniques sont également disponibles gratuitement pour les enfants inscrits : Planet Nemo et Tour Apprendre Soutien Scolaire.

Tous les prix littéraires d'automne seront disponibles dès le mois de janvier 2010 et pourront être empruntés sans modération.

Si vous êtes curieux, n'hésitez pas à venir découvrir votre bibliothèque municipale !

UNE TRES BONNE ANNEE DE LECTURE A TOUS

Françoise MARTIN.

ENFANCE

Projet éducatif local : des activités culturelles pour les 9-13 ans

Cette année, la Communauté de Communes a souhaité poursuivre son action envers les enfants en développant des activités pour les jeunes du territoire.
Dans le cadre d'un projet éducatif local, 3 ateliers sont proposés en partenariat avec des associations locales le mercredi après-midi.

- Atelier Arts Visuels avec Arabesque 24 au Bugue,
- Informatique/Multimédia avec Mammoutux à Rouffignac et à Journiac,
- Théâtre avec le Théâtre de la Lune Rousse à Saint-Chamassy et aux Eyzies de Tayac Sireuil.

L'atelier des Eyzies connaît un réel succès. En effet depuis le 14 octobre une douzaine d'enfants se retrouvent autour de Laurenxa Renault pour s'initier au Théâtre.

Informations et inscriptions auprès de la coordinatrice enfance de la Communauté de Communes
Nathalie PIVOST au 05.53.45.43.91

Retrouver toutes nos informations sur www.cdc-terredecromagnon.fr

URBANISME

La carte Intercommunale des Vallées approuvée

La carte intercommunale des vallées qui couvre les territoires des communes de Manaurie, Saint Cirq, Tursac et des Eyzies de Tayac Sireuil a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 07 juillet 2009 et par arrêté préfectoral du 08 septembre 2009.
Ce document d'urbanisme, à présent exécutoire, délimite les zones urbanisables et naturelles des communes concernées.
Les documents graphiques sont consultables en mairie.

VOIRIE

La commune des Eyzies de Tayac Sireuil a pu bénéficier en 2009 de travaux d'investissement sur la voie intercommunale reliant Tursac au Cros noir à Sireuil.
Les travaux sur cette route représentent un investissement de prés de 100 000 € HT sur les trois dernières années.

ECOLE

Mardi 08 décembre 2009, les enfants de l'école des Eyzies de Tayac Sireuil avaient la tête dans les étoiles. La Communauté de Communes a financé la venue du planétarium de Créasciences pour la représentation du spectacle « Les Mystères étoilés ».

la ligue de l'enseignement de la Dordogne

CAP SIREUIL VILLAGE

CAP SIREUIL VILLAGE prépare sa saison 2010 dans sa continuité mais aussi avec des nouveautés.

I – Le Centre d'Accueil

En effet, l'accueil de Classes de Découvertes débutera à partir du 11 février 2010 avec des lycéens, mais ensuite avec des classes primaires, des collèges, mais aussi des écoles privées, des accueils de loisirs en mini-camps, des groupes adultes…

La grande nouveauté du centre cet été, c'est la création de séjours « **rugby** » encadrés sur la partie technique, par les Brevets d'Etat du Comité Départemental de Rugby de Périgueux. Ils seront ouverts aux enfants de 9 à 14 ans et les entraînements se dérouleront sur le stade municipal des Eyzies. Avec un partenariat avec le club du Bugue, le Comité et quelques anciens entraîneurs de ce sport, nous essaierons d'offrir une belle surprise aux enfants qui participeront à ce stage.

Aussi, nous organiserons un séjour Robinson, qui alliera système D dans la forêt, balade avec des ânes, constructions de cabanes, course d'orientation… autour du beau village de Sireuil.

Vous retrouverez sûrement toutes ces informations et modalités d'inscription dans les cartables de l'école ou sur simple demande à CAP SIREUIL, à partir du mois de mars 2010.

II – L'Accueil de Loisirs

Le centre de loisirs pour les enfants du territoire ouvrira ses portes pendant ces périodes :

- Du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2010
- Du lundi 19 avril au vendredi 30 avril 2010
- Du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2010

Nous renouvellerons cet été, les cours de natation pour les enfants désirant apprendre à nager, si les parents en expriment le besoin.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez joindre le centre au 05.53.29.47.97.

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne remercie la commune pour tous ses efforts de rénovations du centre qui permettent d'accueillir les groupes dans de meilleures conditions.

La Directrice de CAP SIREUIL VILLAGE,
Stéphanie MALLET

PÔLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE

www.pole-prehistoire.com

Actualités du Pôle International de la Préhistoire

Le chantier de construction aux Eyzies
du Centre d'accueil de la Préhistoire
du Pôle International de la Préhistoire (PIP)

Image PIP

Image PIP

Images PIP

Un ensemble financé par le Conseil général, maître d'ouvrage,
le Conseil régional, l'État et l'Europe (Feder)
L'achèvement des travaux est prévu mi-juin 2010
pour une ouverture au public en juillet 2010

Le Pôle International de la Préhistoire
et le Musée National de Préhistoire
célèbrent l'année Darwin

Le Pôle et le Musée organisent conjointement une série de manifestations aux Eyzies et à Montignac, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Charles Darwin et du cent cinquantenaire de la publication de son ouvrage “De l'origine des espèces” dans lequel il a exposé sa théorie de l'évolution”. Expositions, conférences, rencontres, débats, films, et autres rendez-vous sont proposés jusqu'à la mi-mars :

Aux Eyzies/Musée National de Préhistoire – depuis le 24 novembre et jusqu'au 4 janvier, deux expositions sont proposées:

La première, réalisée par l'Institut Darwin International, explore la vie et l'œuvre de Charles Darwin. Lors de son inauguration, le 24 novembre dernier, le directeur de l'Institut, Patrick Tort, philosophe et historien des sciences, spécialiste de Darwin et du Darwinisme, a donné une conférence très suivie et d'un intérêt majeur pour comprendre le sens profond de la pensée du grand naturaliste.

L'autre exposition, “De Toumaï à Sapiens, la ruée vers l'Homme” créée par la Cité des Sciences, permet de comprendre d'où nous venons et comment nous avons peuplé la planète. Elle fait le point sur les dernières recherches menées dans le domaine de l'évolution humaine, les débats en cours et sur les nouveaux scénarios concernant les origines de l'Homme. L'exposition est remarquablement illustrée grâce aux objets des collections du Musée et du laboratoire d'anthropologie PACEA de l'université Bordeaux1. C'est une exposition qui a un caractère ludique, interactif avec des bornes multimédia proposant des quizz, vidéos, interviews et des guides de visites multilingues.

Différentes manifestations, films, débats et journées d'information ont accompagné l'ouverture des deux expositions, notamment dans le cadre de la fête de la science.

Image PIP

Patrick Tort, Image PIP

A Montignac

“Le voyage de Darwin” - Centre pédagogique du PIP à Montignac – jusqu'au 12 mars.
L’exposition est organisée plus particulièrement à destination des jeunes. Elle met en espace des objets et illustrations évoquant la vie de Darwin, sa pensée et le grand voyage qu'il a fait autour du monde sur le bateau le “Beagle” de 1831 à 1836. De ce voyage est née en partie sa théorie de l'évolution.

L'exposition est un parcours de découverte dans les salles de l'espace pédagogique du Pôle. On y rappelle les grands principes de la Théorie de l'évolution sous une forme pédagogique et ludique, accessible pour les scolaires et le grand public. La visite se poursuit par des projections vidéo sur grand écran et un riche assortiment d’ouvrages jeunesse sur les thèmes de Darwin et de l’évolution. Le visiteur a accès, pour terminer ce périple, à la salle « Evolution de l’homme » organisée autour des dermoplasties, saisissantes représentations de nos ancêtres de la Préhistoire.

L'exposition sera mise à disposition de plusieurs lycées d'Aquitaine, sous une forme allégée à partir du mois de mars, dans le cadre d'un projet avec le Rectorat (Bergerac, Cenon, Bordeaux/Lycée Montaigne, Blanquefort, Villeneuve S/Lot).

Scénographie de l'exposition: Isabelle Poinot

Image PIP

Pascal Picq, Image PIP

Conférence avec Pascal Picq

Le Pôle a invité pour cet événement un des plus grands spécialistes de l'évolution, Pascal Picq, paléoanthropologue, maître de conférences à la chaire de Paléoanthropologie et Préhistoire au Collège de France. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'évolution et a donné à l'occasion du vernissage de l'exposition "Le Voyage de Darwin" le 11 décembre, une conférence inédite sur le thème "Darwin et la Préhistoire ou les origines de la Culture".

XXVIIème Congrès Préhistorique de France 31 mai – 05 juin 2010

Le Congrès Préhistorique de France - organisé par l'Université Bordeaux I/PACEA, le CNRS, la DRAC Aquitaine et l'INRAP en partenariat avec le MNP, le PIP, le Musée d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde, le Conseil général de la Dordogne, la municipalité des Eyzies de Tayac – Sireuil - se déroulera à Bordeaux, aux Eyzies et à Campagne du 31 mai au 05 juin 2010.
Le thème en sera « Transition, continuité et rupture en préhistoire ».
Ce congrès qui s'adresse aux spécialistes de la France entière et de l'Europe - préhistoriens, archéologues, chercheurs, étudiants… - ne s'est pas déroulé en Aquitaine depuis 1905, et déjà les Eyzies l'avait accueilli…
La commune des Eyzies sera concernée du mercredi 2 juin au soir au vendredi 04 juin. Des conférences, des ateliers de travail et des excursions sont en préparation. De 250 à 300 congressistes sont attendus.
Tous les partenaires locaux sont déjà mobilisés pour cet événement très important (Mairie des Eyzies, Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon, Musée National de Préhistoire, PIP, hébergeurs, traiteurs, sites…).

***Du 03 juillet au 21 août, tous les vendredis* :** ont eu lieu les marchés nocturnes organisés par l'Office de Tourisme.
De juillet à octobre : exposition au Musée National de Préhistoire montrant la période néolithique au Sahara
A partir de fin juillet, tous les mardis : série de conférences sur la préhistoire africaine à l'Abri Pataud et au Musée National de Préhistoire

JUILLET

4 : Brocante professionnelle au parking des bus et dans le parc de la Mairie avec toujours autant de visiteurs
6 : Accueil par le maire d'une délégation de Papouasie Nouvelle Guinée invitée par l'association Rup'art pour découvrir la Préhistoire aux Eyzies : visites, conférence organisée par le Pôle International de la Préhistoire…
6 : Concert de l'ensemble Madrigal à l'Eglise de Tayac. Fort succès avec une interprétation magistrale du Membra Jesus Nostri de Buxtehude
8 : Inauguration du Cabinet Médical des Eyzies en présence de ses nouveaux occupants : Dr N'Guyen, et les infirmières Mme Pion, Mme Talet et Mme Bruno.
14 : Traditionnels feu d'artifice et bal à l'Espace Puente Viesgo
19 : Un vif succès pour la fête des battages organisée par l'association « Les vieilles bielles » dans le champ à « La patte d'oie » suivi du repas « au Bout du Monde ».
24 : Le groupe folklorique venu d'Haïti dans le cadre du Festival de Montignac a fait danser les nombreux spectateurs
24 : Spectacle du Cirque Ullman aux Eyzies
25 : Fête réussie autour du bal et feu d'artifice organisée par l'association AS Les Bisons

Accueil d'une délégation de Papouasie

Groupe folklorique d'Haïti

AOUT

5 au 17 : Congrès de la SERPE
8 : Fête de l'association de la Pêche aux Eyzies avec feu d'artifice
10 : Le Cirque Ullman à nouveau aux Eyzies
12 : Concert à l'église de Tayac par Musique en Périgord : la chanteuse et comédienne Yane Mareine a apporté toute la densité de sa voix de bronze, soutenue par le rythme du percussionniste Guem et de Christophe Lombard, dans ces "Chants graffitis", témoignages tantôt sarcastiques, tantôt poignants des siècles d'esclavage dans les caraïbes
14 : Fête de la Vézère, par le Comité de Jumelage et les Anciens Bisons – au programme : Paëlla, bal et feu d'artifices
Du 14 au 16 : Expo-Vente à Sireuil organisée par l'Association St Marcel

Concert à l'Eglise

OCTOBRE

2 au 5 : Voyage à Puente Viesgo organisé par le Comité de Jumelage à l'occasion des 15 ans du jumelage avec nos amis de Cantabrie
3 et 4 : Rallye du Sarladais : parking d'assistance sur les Eyzies
4 : « 1er Forum des Associations culturelles » organisé par la Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » au Bugue
8 : présentation aux associations du projet « La caravane des 10 mots » par « La Ruche à Brac »
11 : vide grenier de l'Amicale Laïque des Eyzies dans la cour de l'école et autour de la Mairie
24 : « Randonnée en fête » organisé par le Pôle International de Préhistoire sur la Boucle de La Micoque, avec un spectacle du Théâtre du Temps Fort à la Halle

Voyage à Puente Viesgo

NOVEMBRE

11 : Cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts en présence des enfants de l'école des Eyzies
20 : inauguration des expositions Darwin au Musée National de Préhistoire, avec le Pôle International de la Préhistoire, et conférence très suivie de Patrick TORT
25 : journée sur la pédagogie de la classification des espèces par le Pôle International de la Préhistoire, au Musée National de Préhistoire et dans des salles des Eyzies
29 : Vide grenier avec beaucoup de stands à la Halle organisé par l'ACIP

Cérémonie du 11 novembre

DECEMBRE

5 : Téléthon à la Halle et dans les Eyzies organisé avec la municipalité et les associations
6 : Sortie, proposée par la municipalité, des aînés du village pour voir le match de rugby CAP contre Vallée du Girou à Périgueux
8 : Présentation du Planétarium de Créasciences à la Halle à l'initiative de la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon
13 : Fête de Noël à la Halle organisée par l'Amicale Laïque et l'école

Marche au profit du Téléthon

Noel de l'Amicale Laïque

LES CROQUANTS DE TAYAC

Association loi 1901, « les Croquants de Tayac » fut créée en 1992 par un groupe d'habitants du vallon de Tayac désireux de se retrouver entre eux et de faire revivre de vieilles fêtes de jadis.

La première fête célébrée fut celle de la Saint-Jean, avec une exposition de vieilles photographies de personnalités et de scènes typiques auxquelles avaient participé nos ancêtres. Ce fut un véritable succès. Le premier sanglier rôti fut servi sous « le hangar à Zizou » dans la combe. Le ton était donné et nous n'avons manqué jusqu'à ce jour qu'un seul rendez-vous à la Saint-Jean d'été. Sans doute le sanglier était-il rare cette année là !

Visite de Collonges La Rouge

Le programme de nos activités s'est étoffé gardant cependant toujours comme ligne de conduite, que notre association était une association populaire destinée tout d'abord à favoriser la convivialité entre gens du vallon, sans pour autant exclure les autres.

Année après année se sont ajoutés à la liste de nos activités :

- La chasse aux œufs de Pâques pour les enfants et l'Omelette Géante pour les adultes le même jour.
- Le repas champêtre au Petit Bois, dans les Hauts de Tayac.
- L'excursion en co-voiturage dans l'une des merveilles des environs (cette année, ce furent les cascades de Gimel et les splendeurs de Collonges la Rouge) avec pique-nique sur les lieux.
- Enfin le repas pris en commun dans un restaurant de notre vallée.

Toutes ces activités sont offertes pour des sommes modiques et les quelques bénéfices permettent d'aider les moins fortunés.
La municipalité des Eyzies nous accorde généreusement une subvention, afin de nous aider à équilibrer notre budget.

Beaucoup de convivialité, le respect et l'amitié entre voisins, le souvenir de nos anciens, le dévouement, voilà nous pensons, les valeurs pour lesquelles nous continuons à vouloir que cette Association des « Croquants de Tayac » se perpétue.
Membre actif et dévoué depuis très longtemps, Président éclairé de l'association depuis 2005, Henri LACHEZE a présenté sa démission au conseil d'administration lors de notre dernière assemblée générale. Eternel voyageur, curieux des merveilles de notre monde, investi aujourd'hui dans l'écriture et la poésie, Henri a souhaité passer la main pour mieux se consacrer à ses passions. Tous les « Croquants » s'unissent pour le remercier d'avoir été toujours avec le sourire et délicatesse notre fil directeur durant ces 4 années. Son dévouement nous servira d'exemple à tous. Toujours membre du conseil d'administration sa vision des choses, la clarté de ses idées nous sera d'un grand secours.

Notre nouveau bureau se compose donc de :
Giselle ROUX : Présidente
Jacques ARNAL : Vice-président
Pierrette MAGNANOU : Secrétaire
Florence RIGAUT : Trésorière
Véronique SAUPIN : Trésorière adjointe

Nous vous souhaitons à Tous de « croquer » tout le Bonheur possible dans l'Année 2010

Le Bureau

Association pour la protection et le développement de la vallée éternelle
24620 les Eyzies de Tayac
FRANCE

http://www.greenhideaway.com/la_vallée_éternelle/home.htmlelle/home.html

lavalleeeternelle@mac.com

facebook

http://www.facebook.com/group.php?gid=29480934944

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous faire part de la création de l "association pour la protection et le développement de la vallée éternelle"
Créée depuis quelques mois, elle comprend déjà plus de 300 membres. Elle est soutenue par plusieurs entités d'intérêt public locales et nationales. Parmi ses objectifs, en accord avec ceux du gouvernement Français et de l'Europe, elle entend assurer la protection de la bio diversité et de son environnement biologique tout en contribuant au développement économique et social durable local.

2010 est déclarée année mondiale de la bio diversité par les Nations Unies. Les initiatives de conservations, de recherche et d'information, sur la bio diversité sont devenus prioritaires et sont une chance pour tous. Le Grenelle de l'environnement en France est une des manifestations les plus significatives du changement de société en cours, soutenu par plus de 80% des Français. Nos vies, notre santé et notre bien-être sont liés à la diversité et à la qualité de notre environnement et ressources naturelles.

Depuis quelques années, aidés par un groupe de scientifiques, nous avons réalisé des inventaires de la bio diversité de la vallée comprise entre les plateaux de Laugerie et les Eymaries jusqu'à Manaurie.

Fin 2007, les résultats de ses analyses ont permis de faire une extraordinaire découverte : Cette vallée, déjà véritable "poumon vert", lieu de promenade et de découverte de paysages magnifiques grace aux chemins de grande randonnée, est le lieu de survie de plus de 55 espèces animales et végétales protégées par les listes du ministère de l'environnement ainsi que celles de l'Europe.
Les habitants de la vallée qui ont participé à ces inventaires ont donné à ce lieu unique le nom de "vallée éternelle" puisqu'elle a été transmise depuis la nuit des temps par nos ancêtres et que notre devoir est de la protéger dans son état naturel pour les générations futures.
L'association a aussi pour mission de démontrer que la protection de la bio diversité est un des moteurs de développement social et économique le plus performant aujourd'hui et à long terme.

Plusieurs projets sont déjà en cours, comme celui de la création sur la vallée éternelle d'un sanctuaire de protection des pollinisateurs.
Pour rejoindre l'association, partager vos idées, projets et suggestions, participer aux inventaires avec l'équipe scientifique de la vallée éternelle, et à la diffusion de son information, il suffit de nous envoyer un message sur lavalleeeternelle@mac.com ou directement en visitant le site de l'association :

http://www.greenhideaway.com/la_vallée_éternelle/home.html

A très bientôt

L'association.

AMICALE DE SIREUIL

Après un entracte de 3 mois, les joueurs de belote et autres jeux de société se sont retrouvés avec plaisir le 21 septembre.
Nous sommes présents tous les lundis à partir de 14h30 salle de l'amicale. Les personnes désireuses de se joindre à nous seront les bienvenues.
Le mercredi après midi est réservé à la peinture. L'atelier ouvre à 14h30 les artistes amateurs de la commune des Eyzies de Tayac/Sireuil sont invités à se joindre à nous.
L'assemblée générale qui se tiendra salle de l'amicale le 30 janvier 2010 à 11h, sera suivie du traditionnel repas à partir de 12h30 au Centre de loisirs.

Inscriptions jusqu'au 23 janvier 2010 auprès de : Anne-Marie Fillerin 0553296451
Nous vous attendons nombreux et vous remercions par avance.

Les dates des différentes manifestations seront indiquées dans le calendrier du bulletin municipal.
L'amicale de Sireuil vous souhaite une bonne et heureuse année 2010

La Présidente, Anne-Marie Fillerin

COMITE DE JUMELAGE

Favoriser les échanges avec notre ville jumelée, voilà notre vocation.
Perpétuer, renforcer et renouveler les liens qui nous unissent depuis 15 ans avec les habitants de Puente-Viesgo et de Cantabrie, voilà le vrai travail du comité de jumelage.
Parfois nos manifestations et leur fréquence semblent bien éloignées de notre ligne directrice. Le but recherché est de faire parler du jumelage des Eyzies et de Puente-Viesgo et notre participation à l'activité communale nous parait être un très bon tremplin à cet effet.
Rassembler le plus grand nombre de jeunes et de moins jeunes, hispanophiles ou pas autour de notre charte, tel est notre objectif.
Faire en sorte que nos séjours en Cantabrie soient ouverts à toutes les bourses, sans pour autant grever notre budget, tel est notre souci.
Recevoir nos amis cantabriques à la hauteur de leur attente, satisfaire leur curiosité, leur amour de notre région et leur rendre l'amitié qu'ils nous portent, voilà ce que nous recherchons.

Pour réaliser tout cela, nous avons besoin de l'implication de tous.

Durant ce second semestre le comité de jumelage s'est investi dans l'organisation de la fête de la Vézère (14 Août) en compagnie des Anciens Bisons et l'active participation de la municipalité.
Début octobre ce sont 41 membres qui sont partis pour un séjour de 4 jours à Puente-Viesgo. Chaleur humaine, visites, convivialité, fêtes, réceptions, inaugurations officielles, tout avait été conjugué par nos amis jumelés pour rendre notre séjour une fois encore mémorable.
Fin novembre nous avions prévu d'ouvrir des « boutiques de Noël », marché franco-espagnol, dans notre halle. Par manque de recul, de coordination, nous n'avons pu donner suite à leur réalisation. Un grand merci à tous ceux qui, membres des comités, artisans et commerçants de France ou de Cantabrie se sont impliqués dans l'élaboration de ce projet. L'idée dont les bases sont aujourd'hui jetées, pourrait pourquoi pas être reprise l'an prochain avec plus de succès.
Cela fait parti des projets pour 2010. Mais nous en reparlerons au cours de notre assemblée générale qui aura lieu courant février.

Bonnes fêtes et très Bonne Année à tous.

Viva Les Eyzies, Viva Puente-Viesgo.

Jacques ARNAL

Inauguration du parc de SOTO IRUZ.

Autour de Philippe Lagarde se trouve
le Président de Cantabrie, Miguel Angel REVILLA
et un membre du "corte" (gouvernement espagnol).

Devant la grotte de SOPLAO

Assemblée générale de la FNACA du Jeudi 29 Octobre 2009

Une bonne quarantaine de membres du comité se sont réunis à l'ancienne Salle de tri des Eyzies. Cette nouvelle formule semble appréciée, d'autant que ces dames, nombreuses, ont rejoint l'effectif à l'heure de l'apéro précédant l'excellent repas préparé par la maison Chapoulie.

C'est par une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus cette année : Michel MARTY,
Emile RAYNAL, Henri URRIZI que la séance a été ouverte.

Après un court discours du Président Lucien PERRIER nous faisant part de sa non candidature pour le prochain mandat, en raison de son état santé, celui-ci a laissé le soin d'évoquer les activités de l'année écoulée à JL ABBATANGELO.

Une des grandes satisfactions de l'année FNACA réside dans la réussite de nos deux lotos au Bugue organisé et animé par un intervenant, et aux Eyzies organisé et animé par Gilbert Tuileras et bon nombre de nos camarades volontaires. N'oublions pas, au passage, tous ceux qui œuvrent à la réussite de nos activités.

Le comité a participé à toutes les cérémonies commémoratives traditionnelles et à celles organisées à l'occasion du 19 Mars : présence au monument aux morts à la préfecture de Périgueux, au monument de Coursac, ainsi qu'à tous les monuments de nos communes.

Le 21 mars, nous avons procédé à l'inauguration d'une plaque commémorative, porte sud Vézère au Bugue. Ce même jour eut lieu le banquet à Bardenat qui a comme d'habitude donné entière satisfaction. C'est un réel plaisir de retrouver L'ensemble des camarades et de partager avec eux une table de qualité.

Le 20 juin, Jacques, Paul et Daniel nous ont préparé une grillade à Marquay !! Un vrai succès.

Le 13 Août, ce fut le voyage à Castillons la Bataille ! Du grand spectacle !!

En août et Septembre : Inauguration d'une stèle du 19 MARS 1962 à La Feuillade et à Cherveix Cubas

Après le rapport moral, c'est le trésorier : Kléber MONRIBOT qui donne un aperçu de la situation financière. Cette dernière est saine mais on se rend compte combien les rentrées du loto nous sont nécessaires.

C'est à l'unanimité que l'assemblée vote les deux rapports.

Le problème de l'élection du nouveau bureau est abordé. Devant le cas de force majeur qui est la non candidature de Lucien PERRIER, rappelons le pour raison de santé après 37 ans de présidence au comité, Jean Claude LABROUSSE se porte volontaire et est élu à l'unanimité. La coprésidence d'une durée d'un an renouvelable une seule fois, assurée par JL ABBATANGELO, fut transmise comme prévu à l'origine, à Jean-Claude TRIQUET qui se porta volontaire et fut élu à l'unanimité.

C'est avec un plaisir non dissimulé, que l'ensemble des camarades ont élu Lucien PERRIER Président d'honneur de notre comité.

Nos réunions bimestrielles sont toujours d'actualité et auront lieu comme les années antérieures tous les premiers mercredis des mois pairs (mercredi 2 décembre…..février….)

Voici la nouvelle composition pour l'année 2009/2010 :

Président d'honneur ***Lucien Perrier Tèl. 05.53.51.80.44 Le Bareyrou 24620 Les Eyzies de Tayac***

Le bureau :

Le président	***J.C Labrousse Tél. 05 53 07 20 82 « La Gardelle » 24260 Le Bugue***
Coprésident	***JC Triquet Tél. 05 53.35.26.43 La Gaubert Haute 24620 Les Eyzies de Tayac***
Vice - Président :	***René Cassagne Tél. 05 53 09 53 75 24620 Les eyzies de Tayac***
	René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 La Borie haute 24260 Le Bugue
	Pierre Bonhoure Tél. 05 53 29 30 70 « La Faurie » 24220 Meyrals
	Paul Marillier Tél. 05 53 29 68 50 24620 Tamnies
Délégués au comité départemental :	***René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 La Borie haute 24260 Le Bugue***
	Gilbert Grison Tél. 05.53.07.16.97 48 Ave de la libération 24260 Le Bugue
	Irène Bouchard Tél. 05 53 35.29.98 Le Sécadou 24620 Les Eyzies de Tayac
Secrétaire :	***J-L Abbatangélo Tél. 05 53 06 93 59 « Le Rocher » 24620 Tursac***
Adjoint	***Noël Lejeune Tél. 05.53.04.71.24 La terrasse 24260 le Bugue***
Trésorier :	***Klébert Monribot Tél. 05.53.06.95.25 Lespinasse 24620 Tursac***
Responsables juridique et social	***Irène Bouchard Tél. 05 53 35.29.98***
	René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43
	J.C. Scudier Tél. 05.53.54.70.96 « La Croze » 24260 Le bugue
Organisateur des lotos	***Gilbert Tuileras Tél. 05.53.06.94.67 La borie 24260 Le Bugue***
Chroniqueur	***Henri Lacheze Tél. 05.53.06.96.96 Les grangettes 24620 Les Eyzies de Tayac***
	Pierre Groisillier Tél. 05.53.07.20.31 "Le Bourg" 24260 Journiac
	Schmitz, Maurice Tél. 05.53.03.22.26 "Les galinats"24260 Le Bugue
Porte-Drapeaux :	***Lucien Pauvrhomme 24220 St Cyprien***
	Jaques Genébre Tél. 05.53.06.17.38 24620 Les Eyzies de Tayac
	Gabriel Destal Tél. 05.53.06.94.83 Le banquet 24620 les Eyzies de Tayac

Quelques dates pour nos activités futures : DIMANCHE 31 JANVIER ***LOTO AU BUGUE***
DIMANCHE 28 FEVRIER ***LOTO AUX EYZIES***
FIN MARS ***BANQUET ANNUEL***
SAMEDI 5 JUIN ***GRILLADE à TAMNIES***

SOCIETE D'ETUDES ET DE RECHERCHES PREHISTORIQUES DES EYZIES
Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil .
Association de type Loi de 1901 créée en 1937 .

LES EYZIES DE TAYAC- SIREUIL (DORDOGNE) : JOURNEES DE LA PREHISTOIRE 2010 :
La S.E.R.P.E. (Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies) organise du 11 au 23 Août 2010 ses **JOURNEES DE LA PREHISTOIRE aux EYZIES .**

Journées gratuites et ouvertes à tout public :

- **11, 12, 13, 14 Août : Initiation à la Préhistoire**
  par M. Alain Rodrigue, Docteur en Préhistoire .
  Cours 9h-12h et 14h30-17h cours libres et gratuits . Pas d'inscription préalable, se présenter le 11 Août à 9h **à l'Ecole des Eyzies .**

Programme provisoire :
Mer.11: Préhistoire. Archéologie. Géologie appliquée. Sédimentologie, climatologie.

Jeudi 12: Matières. Typologie. Faciès culturels. Paléontologie. Anthropologie. Dias ? Film ?

Vend. 13: Milieux, faune, flore, habitat, feu, outils. Visite (feu, taille silex) ?

Sam . 14: Art rupestre, en Europe et en Afrique du Nord, Sahara. Film ?

- **16, 17, 19 Août :** ***Conférences et communications*** *9h30-12h et 14h-17h* **à l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies**.
- **18 Août : Sortie culturelle** d'une journée.
- **20, 21, 22, 23 Août : 2ème Cycle à l'Ecole des Eyzies :**
  Matières premières et Technologie..Film ou dias

Renseignements : http//www.serpe.org
05 55 85 65 51 04 92 75 21 25 06 76 42 95 83
et à l'Office de Tourisme des Eyzies : http//www.leseyzies.com 05 53 06 97 05

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES DES EYZIES DE TAYAC - SIREUIL

Amis propriétaires et résidants de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil.
C'est une nouvelle saison cynégétique qui a démarré sur les chapeaux de roues avec un beau projet en perspective !

En effet, l'été 2009 fut le début des grandes manœuvres avec le commencement du Pavillon de Chasse. Après quelques gouttes de sueur, c'est avec joie que la bâtisse fut mise hors d'eau rapidement. L'aménagement intérieur prendra forme début 2010. Un grand merci à Mr le Maire ainsi qu'à ses collègues pour leurs grands soutiens dans ce magnifique projet.

La saison ne pouvait pas mieux commencer. La chasse dite « à l'approche ou à l'affût » des chevreuils mâles fut cette année encore un franc succès. Pas moins de 5 trophées ont étés réalisés courant juin/juillet. Le mois de septembre nous aussi fait vivre de grands moments avec la réalisation d'un grand cerf à l'approche qui ne comptait pas moins de 12 cors. C'est donc un bilan plus que satisfaisant en ce début d'hiver.

Le programme petit gibier va cette année encore être bien fourni. En effet, pas moins de 10 lâchés de faisans et perdrix confondus sont prévus cet hiver. Certainement de beaux coups de fusils pour certains mais aussi de belles anecdotes pour d'autres sont à prévoir cette saison.

Le permis de chasser ! Malgré les nombreux efforts que notre fédération fait pour inciter les jeunes (et moins jeunes) à passer leur permis de chasser, le nombre de chasseurs en Dordogne est en faible diminution. Afin de pouvoir pérenniser le fameux rapport Agro-Sylvo-Cynégétique sur notre belle commune, j'invite toutes personnes désireuses de s'informer à contacter notre association ou à se rendre en mairie où elles pourront être renseignées sur les démarches à suivre.

Afin de contribuer cette année au week-end consacré au « ***TELETHON 2009*** », l'ensemble des chasseurs ont eu la joie d'offrir 2 cervidés qui, de par leurs ventes, ont permis de récolter quelques fonds pour ce juste combat.

Vie associative : Notre traditionnel repas de chasse aura lieu le **13 février 2010** à la halle paysanne des Eyzies où les fins gourmets et les grands gourmands pourront se retrouver autour de mets succulents dans la joie et la bonne humeur.

Tous les adhérents de l'association de chasse et moi-même tiennent à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse afin d'améliorer ensemble la gestion cynégétique de notre territoire.

Le Président,

Jean-François CHROBAK

L'Amicale Laïque a fait sa rentrée avec son traditionnel vide grenier le 11 octobre 2009 : une journée réussie avec beaucoup de visiteurs mais peu de soleil.

Vide grenier du 11 octobre

Le 21 novembre a eu lieu la quine noël et le 13 décembre, le Père Noël est venu nous rendre visite à l'arbre de Noël… beaucoup d'yeux émerveillés !!

Voici les prochaines à ne manquer sous aucun prétexte !!
Vendredi 15 janvier : Assemblée Générale
Samedi 20 mars : Carnaval

Nous vous rappelons que les bénéfices obtenus des diverses manifestations sont au profit des enfants de l'école, ils contribuent à la réalisation de projets scolaires élaborés par l'équipe enseignante tels que, la correspondance, les sorties cinéma, expositions, cadeaux de Noël…
Alors pour les enfants, un grand MERCI à tous les participants à ces manifestations ainsi qu'à la municipalité pour son soutien matériel et financier.

Le Bureau

Les anciens du football Les Eyzies

Après une Fête du 15 août très réussie…, et encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent, une nouvelle saison vétéran a démarré.

Le premier temps fort s'est déroulé le samedi 24 octobre, avec une sortie sur le Bassin d'Arcachon et au Cap-Ferret puis en fin d'après-midi direction Bordeaux pour assister au match Girondins/ Le Mans et le festival offensif des Marines et Blancs…

Programmées jusqu'à Noël, au rythme de 3 matchs par mois contre des équipes d'anciens du Périgord Noir, nos rencontres amicales se sont soldées par autant de victoires.
Bravo à ce groupe assidu d'une vingtaine de joueurs qui compose l'association et qui est présent aux matchs et aux activités.

Nous conclurons par un coup de projecteur sur notre infirmerie qui est copieusement garnie en ce moment. Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos blessés Paulo, Titou, Mécho et Thierry qui malgré leurs pépins physiques viennent régulièrement nous encourager sur le bord de la touche.

Bonne année 2010 à toutes et à tous

Gilles MUHLACH

CLUB DU TEMPS LIBRE

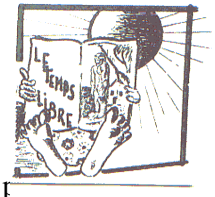

Cette année 2009 aura été d'une relative stabilité aussi bien au nombre d'adhérents qu'aux activités. Notre repas du 11 novembre fût un réel succès puisque 95 convives apprécièrent le menu proposé passant une excellente journée conclue par quelques pas de danse.

Une p décembre garnissait la salle des associations et le club faisait de son mieux pour la journée du téléthon.

Il semble que les petites randonnées pédestres faites 2 fois par mois aient moins de succès. Est-ce que les marcheurs « vieillissent », les circuits trop difficiles mais dans la région pour faire sur du plat…. Ou le temps ?

Sorties-Voyages :

Début septembre 25 adhérents ont effectué un séjour de 8 jours au Portugal affrontant parfois une chaleur caniculaire de Coimbra à Lisbonne passant par Porto, Notre Dame de Fatima etc, le retour fait en avion au départ de Séville.

En octobre nous étions une trentaine pour une sortie d'une journée à la découverte du vieux Bergerac (inconnu de beaucoup),une fabrique ancienne de papier à Couze et le château de Lanquais.

Une sortie de 4 jours fin novembre également programmée sur la Costa-Brava.

Sans oublier le déplacement au Palio de Boulazac pour écouter les chansons des années 60 interprétées par les chanteurs de l'époque (Age tendre et têtes de bois).

Prévisions 2010

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 17 janvier et sera suivie de l'excellent repas habituel.

Une journée choucroute aura lieu aussi à la halle première quinzaine de mars.

Notre projet de croisière sur la Méditerranée se précise à grands pas 35 personnes étant déjà intéressées. Si des personnes voulaient venir,il doit y avoir la possibilité,renseignez-vous .Elle est programmée du 19 au 26 septembre avec départ de Marseille et escales en Sardaigne,Malte,Tunisie et Ibiza aux Baléares.

D'autres petits séjours en France (2à3 j) sont susceptibles d'être organisés, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, la cotisation annuelle étant de 15 euros.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2010.

Le Bureau

Association Sportive Les Bisons

Nous en sommes au milieu du championnat et l'équipe des bisons malgré un recrutement équilibré peine à développer en match le jeu pratiqué à l'entraînement, en effet l'ASLB se trouve actuellement en milieu de tableau bien loin des possibilités de l'équipe. Malgré ces résultats moyens une très bonne et saine ambiance se dégage du groupe ce qui laisse envisager des lendemains bien meilleurs en terme de jeu développé et de points.

L'ensemble du staff, des dirigeants et joueurs tient à remercier nos nombreux partenaires financiers ou logistiques qui nous accordent leur confiance comme le camping La Rivière qui cette année nous a financé un jeu de maillots ou encore la municipalité pour sa subvention et l'entretien du terrain.
Les bisons remercient bien évidemment les nombreux supporters qui se déplacent aussi bien à domicile qu'à l'extérieur participant ainsi à la vie du club. Malgré leur lancer de fumigènes artisanaux dans les vestiaires pour manifester leur joie, les ultras du virage central reste l'indispensable douzième homme de l'équipe.

En ce qui concerne l'évènementiel, nous rappelons a tous l'organisation par les bisons d'un concours de belote à la halle le samedi 6 février à 20 heures avec de nombreux lots, ainsi que la parution cuvée 2010 du calendrier des bisons ou toutes et tous, jeunes et moins jeunes trouveront une photo commune à un souvenir !!! N'hésitez pas à vous le procurer !!! Et toujours plus de news et photos sur www.les.bisons.com.

Bonne et heureuse année à tous. Sportivement votre.

Les Bisons

ASSOCIATION LITHOS

1979-2010 ! trente et unième anniversaire.

Fondée sur les bords de la Dordogne, à Baneuil, près de Lalinde, Lithos a maintenant son siège aux Eyzies-de-Tayac.

Les buts : l'Education populaire dans les domaines archéologique, minéralogique, paléontologique, préhistorique, historique, l'étude du milieu et de l'environnement.
Les moyens : mémoires, conférences, cours, musées, expositions, publications, audio-visuel ,travail sur le terrain, spéléologie.
Cette -déjà- longue existence a bien été remplie. De l'hôtel Plamon à Sarlat en passant par Belvés, Domme, Siorac, Baneuil jusqu'à Deintze, en Belgique, Lithos a œuvré pour présenter au public de nombreuses collections.
Parmi ses activités principales : **la gestion de centres d'accueil** pour les séjours scolaires à dominante préhistoire, archéologie et Histoire (jusqu'à 17 000 journées enfants par an).
Le site Web de l'Association est un outil de premier ordre, nous atteignons les 250 000 visiteurs en trois ans : petites nouvelles , liens avec les **Musées**, les **Expositions** et les **Conférences**, l'**Anthropologie**, la **Paléontologie**, le **Néolithique** et **l'Art rupestre, l'Orient et l'Egypte…**

L'abonnement à notre lettre d'infos est gratuit, il suffit de nous la demander par e-mail ; vous pouvez aussi vous inscrire directement sur notre site.
Autres temps forts : **L' Assemblée Générale** qui réunit tous les ans et pendant quatre jours les membres et amis de Lithos , les visites de sites, conférences pendant lesquels convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous.
Pour l' année2010, elle aura lieu du 12 au 16 mai, les communications sont programmées à l'auditorium du Musée National de la Préhistoire le samedi 15, vous y serez les bienvenus, le programme détaillé est à consulter sur notre site web .
Les voyages…nous organisons des séjours culturels thématiques en France et à l'étranger (Espagne, Portugal, Egypte, Maroc, Chypre, Irlande, Tunisie …) et pour l'année qui vient ce sera le Portugal, le Mali, l'Ethiopie et la Cantabrie .
Les rapports amicaux tissés au fil des années avec les collègues responsables de sites, tant en France qu'à l'étranger, nous permettent des visites d'une qualité exceptionnelle.
Ces liens se sont encore renforcés quand nous avons créé, avec nos amis des grottes de Cantabrie, « **le congrès international des guides et personnels des grottes ornées** ». Le XVI^{éme} aura lieu cette année au Portugal à Foz-Côa en Février.
Lithos, c'est aussi un puissant élément fédérateur de nombreuses associations de Préhistoire qui ont d'étroits contacts avec nous.
Si nos buts et nos activités vous intéressent, **Lithos est ouverte à tous**, sans aucune idée de concurrence avec qui que ce soit ; la culture, l'amitié et le partage des connaissances sont les facteurs que nous proposons et qui ont guidés pendant ces trente et une années l'association vers ce grand but qu'est la culture pour tous.

Le Président : Pascal Raux

Coordonnées : Les Combarelles, BP 5, 24620, Les Eyzies-de-Tayac

Tel. :06 78 90 82 11 - Tel/fax : 05 53 59 62 26

e.mail : centre-daccueil.lithos@wanadoo.fr – Web : http://lithos-perigord.org

RÉPARATIONS DE L'ÉGLISE DE SIREUIL.

L'an mille sept cents trente-trois et le disneufiesme d'avril, au bourg de Sureuil, en Perigord, après midy, regnant Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, et pardevant moy, notaire royal et tesmoins bas nommés, c'est constitué en sa personne Hélie Lavergnie, bourgois et sindict marguillier de l'église paroissielle de Saint-Pierre-de-Sireuil, et voyant le cors (*sic*) de l'église et cloché d'icelle tomber en ruinne et qu'il ne se trouve aucun reveneu en lad. église pour la réparer, veu dans les grandes nécessités où lad. église se trouve, led. sieur Lavergnie a présanté requeste à Monseigneur l'intandan le 10ᵉ octobre 1732, laquelle a esté apointée et ordonne que par espert nommé par le sieur de Juilly, subdélégué, il seroit fait devis estimatif des réparations nécessaires à faire à l'église et au cloché de lad. paroisse de Sureuil, et pour ce devis faict estre raporté à Monseigneur l'intandant pour estre ordonné ce que bon luy semblera, et led. sieur de Jully ayant nommé pour espert Bertrand Bouissel, maistre charpantier, habitant de la ville de Saint-Ciprien, et Jean Besangie de Mativie, maistre masson et recouvreur, habitant aussi de lad. paroisse de Saint-Ciprien, espers, pour procéder à lad. ordonnance et devis estimatif de réparations nécessaires à l'église ou au clocher de lad. église de Sureuil, lad. nomination faicte par led. de Jully, subdélégué, dactée du 13ᵉ du présant mois, signé de Jully, subdélégué, laquelle led. sieur Lavergnie a retiré, et ensuitte c'est présanté led. jour et an què dessus led. Mativie, mestre masson, habitant de lad. ville de Saint-Ciprien, lequel a dict avoir bien faict la visitte dans lad. église et par le deors, et a dict estre nécessaire de refaire et rebâtir à nœuf unne grande bresche de masonnerie qui est par le haut du cloché et de refaire en entier le degré qui monte aud. cloché, le tout de quartelage, et a dict qu'il faloit, pour acheter le quartelage ou pour les journées des ouvriers pour randre la matière sur plasse, cents cinquante livres, pour la main des ouvriers cent cinquante livres, le tout revenant à trois cents livres pour lad. massonnerie; de plus, led. Mativie, masson et recouvreur, après avoir bien visitté et examiné lad. esglize, a dict qu'il faloit trois cents lattes feullies, estimées quinze livres; un milieu (*sic*) de clou, estimé huit livres; quarante charettes de tuille, estimée quarante livres; six charges de chau, estimée neuf livres; la main de l'ouvrier, trente livres; et de plus, c'est présanté Bertrand Bouissel, maistre charpantier de Saint-Ciprien, espert nommé, lequel a dict avoir bien visitté et examiné lad. esglize et a dict qu'il faloit y remestre cinq piesses de bois, estimées quinze livres; qu'il y faloit deux cents planches, estimées cent livres; un milier et demi de grands clous, estimés dix nouef (*sic*) livres dix sols, et pour la main de l'ouvrier cent livres, le tout revenant à la somme de cent trante-quatre livres dix sols pour lad. charpante ou traval de l'ouvrier; et de plus, led. Mativie, maistre masson, a dict qu'il estoit nécessaire de faire le pavé de lad. esglize en son entier et qu'il y faloit huit cent quartiers estimés cent cinquante livres et la main de l'ouvrier autre cent cinquante livres, revenant le tout asamblé (*sic*) à la somme de nœuf cents trante-six livres dix sols, laquelle somme de nœuf cents trante-six livres dix sols lesd. esperts nommés ont dict estre nécessaires entièrement à lad. réparation de l'église, à quoi et à tout ce dessus faire et tenir a led. Lavergnie requis à moy, notaire royal soubsigné, luy en retenir acte que luy en concède en présance de Raymond Barrière, bourgeois, habitant du village de Carmensac, paroisse de Meyrals, et Anthoine Baille, marchant, habitant de lad. ville de Saint-Ciprien, tesmoins cogneus. Ledit sieur Barrière a signé avec led. Lavergnie et moy et non led. Baille, pour ne sçavoir, de ce par moy interpellé.

Signé : LAVERGNE, FEYDIT, BARRIÈRE, *notaire royal*.

Pour copie conforme :
LOUIS CARVÈS.

L'Eglise de Sireuil, dans les années 40.

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAÏQUE

Il me parait nécessaire et utile de préciser quelques éléments par rapport à ces questions mettant parfois en contradiction la nécessité d'aller vers des énergies renouvelables et la compatibilité avec l'architecture et les paysages.

Pour ce qui concerne notre commune très protégée et soumise à des règles précises de constructions régies par le règlement d'une ZPPAUP validé en 2008, il n'existe pas à priori d'interdiction de panneaux solaires.
Cependant cet à priori de base doit prendre en compte une nécessaire qualité de projet, soumise à l'Architecte des Bâtiments de France, offrant une insertion paysagère ou architecturale acceptable.

La solution se situe parfois plutôt au sol que sur les toitures, chaque dossier peut avoir une réponse différente.

La dimension et donc la complexité du projet ne seront pas les mêmes selon qu'il s'agisse d'une production d'énergie à des fins privées ou bien à destination de revente du kWh à ERDF ; les installations n'étant bien entendu pas les mêmes.

Les aides et subventions fiscales pour ces projets incitent les intéressés à étudier des près les contraintes et avantages d'un tel équipement.

Philippe LAGARDE

DEBROUSSAILLEMENT : Les devoirs et obligations

En tant que propriétaire d'un terrain bâti situé en Aquitaine, vous devez être concerné par le débroussaillement.

Peut-être l'ignorez vous ?

Savez-vous que l'Aquitaine, boisée sur 1,8 million d'hectares, est classée **à haut risque feu de forêt** depuis 1992 par la Commission Européenne ?

On sait aujourd'hui que de nombreux départs de feu pourraient être évités par **simple respect des mesures de prévention**.

L'une de ces mesures OBLIGATOIRES est le débroussaillement dont les dispositions sont définies par la Loi d'Orientation Forestière du 9 juillet 2001 et les règlements départementaux de protection de la forêt.

Qu'est-ce que le débroussaillement ?

Une obligation légale

Définition :

Le débroussaillement consiste à diminuer l'intensité et à limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux, d'une part, en garantissant une **rupture de la continuité du couvert végétal** et, d'autre part, en procédant à **l'élagage** des sujets maintenus ainsi qu'à **l'élimination des rémanents** de coupes. (Art. L 321-5-3 du Code forestier).

Il s'agit donc de couper les plantes herbacées, les arbustes, élaguer les branches basses et éliminer les végétaux ainsi coupés (déchetterie, ...).

Pourquoi débroussailler ?

Pour se protéger

Le débroussaillement autour des bâtiments a pour objectifs de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et de faciliter la lutte :

- en créant une zone moins conductrice entre la forêt et les habitations,
- en favorisant la discontinuité du feuillage entre les arbres, et entre le sous-bois et le branchage des arbres,
- en facilitant la circulation des véhicules de sapeurs-pompiers entre les habitations et la forêt.

Où débroussailler ?

Principe :

Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque : **le propriétaire ou son ayant droit ou le locataire non saisonnier d'un terrain bâti ou à bâtir.**

Il est obligatoire dans un **rayon de 50 m** minimum autour des constructions. Cette obligation peut être portée à **100 m** par décision motivée du maire ou prescription dans un Plan de Prévention des Risques contre les Incendies de Forêt (PPRIF).

Renseignez-vous auprès de la mairie de votre commune.

→ Exemple : obligation de débroussaillement autour des constructions

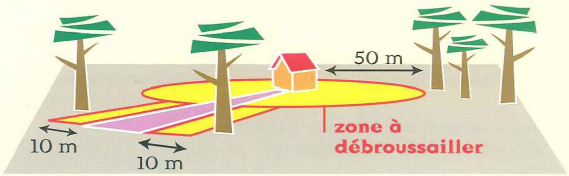

- 50 m ou 100 m aux abords des constructions
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès à l'habitation

Cas particuliers :

Plusieurs cas de figures viennent compléter l'obligation :

1) Cas des obligations de débroussaillement sur les fonds voisins :

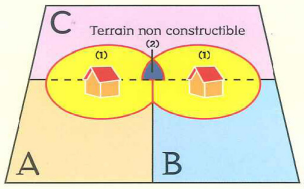

(1) - A et B assument les travaux de débroussaillement dans un rayon de 50 m autour de leurs constructions.

(2) - A et B partagent à parts égales la charge des travaux de débroussaillement sur le terrain voisin C.*

A et B préviennent C qui ne peut s'opposer aux travaux (Art. L 322-3-1 du Code forestier).

*Vous pouvez coordonner les travaux avec vos voisins afin d'en réduire les coûts.

Attention ! le débroussaillement doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de votre propriété (le feu ne s'arrête pas à votre parcelle).

2) Cas des zones urbaines :
Art. L 322-3 du Code forestier.

- zone urbaine délimitée par un PLU** ou POS**
- ZAC**
- lotissements
- opérations réalisées par les associations foncières urbaines

] l'obligation de débroussaillement porte sur la **TOTALITE des parcelles. Elle est à la charge du propriétaire ou son ayant droit.**

Renseignez-vous auprès de la mairie de vctre commune.

Textes réglementaires en vigueur :
- Code forestier
- Arrêtés préfectoraux relatifs à la protection de la forêt contre l'incendie dans les départements de la Dordogne de 06/2001, de la Gironde de 07/2005, des Landes de 07/2004, du Lot et Garonne de 12/2004

**PLU : Plan Local d'Urbanisme, **POS : Plan d'Occupation des Sols, **ZAC : Zone d'Aménagement Concertée.

Qui doit débroussailler ?

Celui qui occupe les lieux

Le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués **par le PROPRIETAIRE** des constructions, terrains et installations ou son ayant droit *ou le locataire non saisonnier.*
(Art. L 322-3 du Code forestier).

Si besoin, le débroussaillement doit être effectué y compris sur les terrains voisins **après avoir informé leurs propriétaires**. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.
(Art. L 322-3-1 du Code forestier).

Le non respect de cette obligation par le propriétaire peut :
- donner lieu à une amende de 30 € par m².
- engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5000 € en cas de sinistre (Art. 10 de la Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004).

Sur un périmètre précis

L'obligation de débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à **moins de 200 m** de terrains en nature de bois, forêts, landes, plantations ou reboisements.
(Art. L 321-1, L 321-6, L 322-3 du Code forestier).

Comment débroussailler ?

Débroussailler consiste à réduire **la densité de végétation au sol et aérienne**

Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous bois), en densité trop importante.

Séparer les cimes.

Elaguer certains arbres.

→ Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise. Suivant les cas, le débroussaillement nécessite :
- une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, les buissons, les arbustes,
- une scie ou une simple hâche pour les petites branches,
- une tronçonneuse.

→ Attention ! Vous devez **ramasser** les végétaux coupés ! Vous pouvez les évacuer en décharge autorisée.

NB : en région Aquitaine, la pratique d'une sylviculture professionnelle avec une intervention régulière suffit à réduire la continuité du combustible.

Renseignez-vous auprès de la mairie de votre commune.

Vous pouvez retrouver ces informations dans votre mairie, ou sur le site de la Préfecture de votre département :
www.dordogne.pref.gouv.fr
www.gironde.pref.gouv.fr
www.landes.pref.gouv.fr
www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr

ou sur le site de la DFCI :
www.dfci-aquitaine.fr
www.draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr

Document réalisé par :

Le choix de la forêt protégée.

Le jour de passage pour les ordures ménagères et la collecte sélective, en période estivale, est la suivante :

Passage HIVER : du 15/09/09 au 14/06/10

Ordures Ménagères (Sacs noirs) :
Complet : Le vendredi tous les 15 jours compter du 25/09/09
Bourg : Tous les mardis à compter du 15/09/09
Tous les vendredis à partir du 18/09/09

Collectes Sélectives (Sacs jaunes) :
Complet : Le mercredi tous les 15 jours à partir du 16/09/09

Horaires de la déchetterie

Déchetterie Tél.: 05 53 05 38 01	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
"La Gaubert" D706	FERMEE	9h à12h30	9h à12h30	FERMEE	9h à12h30	9h à12h30
dir. "La Mouthe"		13h30 à 17h	13h30 à 17h		13h30 à 17h	13h30 à 17h
24620 LES EYZIES TAYAC-SIREUL	**Dimanches et jours fériés: Fermée**					

Les sacs noirs et les sacs jaunes sont à votre disposition

à la Mairie des Eyzies et de Sireuil.

GENDARMERIE DE St CYPRIEN

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE GENDARMERIE ST CYPRIEN

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Du 01/09/09 au 30/06/10	8h-12h fermé	fermé fermé	fermé 14h-18h	fermé fermé	fermé 14h-18h	8h-12h fermé	fermé fermé

*Téléphone : **05.53.30.80.00** ou appel urgence : **17***
En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence 24h/24 et 7j/7 :
sonnez et utilisez l'interphone au portillon pour être mis en relation avec un gendarme.

Notre département est très honorablement classé au 76ème rang national pour l'insécurité. Si il fait bon vivre dans notre commune il convient cependant de rappeler quelques règles de bon sens.
Contrairement aux idées reçues la plupart des cambriolages sont commis dans l'après-midi et sans effraction extérieure, très souvent dans des habitations laissées ouvertes par un occupant parti quelques instants faire une course de proximité, des travaux dans le jardin ou une visite amicale au voisinage.
Verrouiller les portes et ne pas laisser les clés sur son véhicule stationné restent la meilleure prévention.

N'hésitez pas non plus à signaler aux services de gendarmerie ou à la mairie tout événement ou mouvement de véhicules suspects.
Maintenir la tranquillité publique est l'affaire de tous.

La loi sur les chiens dangereux

Si le chien est le meilleur ami de l'homme, il peut être la cause d'accidents résultant le plus souvent d'un problème d'éducation ou d'une mauvaise évaluation des risques. Les conséquences des morsures par certains types de chiens, en raison de leur taille et de la puissance de leur mâchoire, peuvent être très graves.

La catégorisation des chiens dangereux

Certains chiens sont classés dans la catégorie des chiens d'attaque (1re catégorie) ou celle des chiens de garde et de défense (2e catégorie) selon les critères morphologiques fixés par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999.

Première catégorie **Chiens d'attaque**	*Deuxième catégorie* **Chiens de garde et défense**
• Pit-bull	• Race american staffordshire terrier
• Type american staffordshire terrier	• Race ou type rottweiler
• Type mastiff	• Race tosa
• Type tosa	

Les obligations

La loi impose que les chiens de 1re ou de 2e catégorie soient déclarés en mairie, avec l'obligation d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance et, pour les chiens de 1re catégorie, de stérilisation.

Pour ces chiens, il est obligatoire, avant le 31 décembre 2009, d'avoir un **permis de détention** délivré par le maire.
Ce permis est remis sur présentation :
- **d'une attestation d'aptitude** pour tous les détendeurs de chiens de 1re ou de 2e catégorie,
- **d'une évaluation comportementale** du chien à faire entre l'âge de 8 et 12 mois. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, un certificat provisoire pourra être délivré.

Si le propriétaire d'un chien de 1re ou de 2e catégorie n'a pas obtenu le permis de détention, le maire pourra le mettre en demeure de régulariser cette situation dans un délai d'un mois. À défaut, l'animal devra être placé dans une fourrière ou bien il sera procédé à son euthanasie.

La stérilisation des chiens de 1re catégorie est obligatoire, et leur acquisition, leur cession et leur importation sont interdites.

Les sanctions

La violation de ces règles expose à de lourdes peines d'amende et d'emprisonnement, outre la confiscation et, souvent, l'euthanasie de l'animal.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER 2010

15 : assemblée générale de l'Amicale Laïque
17 : assemblée générale du Club du Temps Libre à la Halle suivi d'un repas. Rens. : M. Jean-Pierre LAVAL au 05.53.59.51.77
23 : repas de chasse organisé par la Sté de Chasse de Tursac à la Halle
28 : vœux du Maire et Président de la Cté de communes, M. Philippe LAGARDE
29 : repas de fin d'année avec Gilles Music à la Halle (annulé le 18/12/09)
30 : assemblée générale de l'Amicale de Sireuil à Sireuil. Rens. : Mme Anne-Marie FILLERIN au 05.53.29.64.51
31 : repas des aînés à la salle de la Poste (à midi) (annulé le 20/12/09)

FEVRIER 2010

6 : concours de belote organisé par l'AS Les Bisons à la Halle.
13 : repas organisé par la Sté de Chasse des Eyzies à la Halle. Rens. : M. Jean-François CHROBAK au 05.53.06.18.11
17 : repas des clubs du Temps Libre de la Région à la Halle – Réservé aux adhérents
28 : quine de la FNACA organisé à la Halle.

MARS 2010

6 : quine de l'Amicale de Sireuil à CAP Sireuil à 20h. Rens. : Mme Anne-Marie FILLERIN au 05.53.29.64.51
7 : repas « Choucroute » organisé par le Club du Temps Libre. Réservé aux adhérents.
20 : carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies avec la participation des Croquants de Tayac. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49
26 : assemblée générale de l'Office de Tourisme Terre de Cro-magnon
27 : quine St Cirquoise à la Halle

JUIN 2010

12 : concours de pétanque organisé par l'Amicale de Sireuil avec feu de St Jean en soirée

Prévisions déjà connues en attente de la réunion de début d'année. Un imprimé sera diffusé dans tous les foyers

Mes doigts

J'aurais pourtant bien cru qu'ils s'entendaient comme les doigts de la main ! Et bien non !

Deux ont été mis à l'index, parce que, soi-disant, ils en étaient venus aux mains. Deux autres m'ont fait savoir qu'ils se retiraient du jeu : « Pouce, on ne joue plus ! », qu'ils m'ont dit. Bien sûr il y a les autres, les majeurs par exemple. Ah ! Ceux-là ! Ils ne m'écoutent plus ! Ils m'ont dit : « Nous on est majeurs, alors on fait ce qu'on veut et t'as rien à nous dire ! ». Ils vivent leurs vies, ils sont assez grands, et puis, de toutes façons, deux doigts, même majeurs, ça fait pas une majorité !

Quant aux auriculaires, ils ne pensent qu'à l'argent, qu'est-ce que je dis, à l'or oui ! Celui de la main droite porte une chevalière (que j'ai gagnée à la force du poignet !) et bien sûr, celui de la main gauche – un drôle de pigeon qui espionne tout ce qui se passe en face !- est jaloux. Lui aussi veut une bague. « Je veux être bagué » qu'il crie partout ; il voudrait bien que je me marie pour avoir son anneau. Mais moi, je ne suis pas certain de vouloir convoler et de me mettre un fil à la patte. J'ai trop peur de me faire pigeonner et de me retrouver le dindon de la farce !

Il reste les deux petits derniers. Et bien parlons-en de ces deux lascars ! L'un ne quitte pas mon oreille, toujours à m'agacer le pavillon, sauf, bien entendu quand il gratte mon nez. J'ai voulu lui en faire la remarque, comme ça, gentiment, mais c'est qu'il l'a très mal pris ! Il m'a dit que je l'avais dans le nez ! Quelquefois c'est vrai, que je l'ai dans le nez, mais pas toujours quand même ! C'est vrai qu'il y a des fois où il m'énerve avec ses grands airs quand je prends le thé, avec sa façon de faire l'important, de jouer à l'aristocrate ! Oui, il a des fois où il me sort vraiment par les narines ! Si bien qu'on est fâchés : je ne lui parle plus, et lui ne m'adresse plus la parole. Depuis hier, mon petit doigt ne me dit rien. C'est aussi bien d'ailleurs, parce que parler avec lui, ça ne me disait vraiment plus rien !

L'autre petit dernier, lui, il m'inquiète. Je crois qu'il a de mauvaises fréquentations. Il s'est acoquiné récemment avec deux doigts de Banyuls, ou peut-être de Porto, je ne sais pas exactement, enfin bref, un soir où ils avaient trop bu, l'un d'eux lui a mis le poing sur la figure. Ah ! ça oui ! ça m'a fichu un sacré coup, mais c'est bien fait pour mon petit doigt ! Toujours dans les pieds des autres, à fourrer son nez partout ! Et susceptible avec ça ! Il fallait que je prenne des gants pour lui parler. D'accord, des gants, c'est plus élégant ! Mais si vous portez des gants en été, on vous montre du doigt.
Alors pour m'affranchir de sa tutelle, je l'ai mis sous attelle pendant 45 jours et après ce délai, un peu de rééducation pour lui réapprendre à vivre en société !

Ah non ! C'est pas vraiment le pied ! Je ne sais plus quoi faire de mes dix doigts. Alors, je les mets dans ma poche, un mouchoir par-dessus, ni vu, ni connu, on n'en parle plus ! Puisque je ne peux plus compter sur mes doigts, autant les oublier et s'en passer, n'est-ce pas ? Et s'ils pensent que je vais les regretter, ils se mettent le doigt dans l'œil !

Le pire, c'est que je ne les aime plus, mes doigts de la main – eux, au contraire, malgré tout, restent très attachés à moi – et que je leur préfère maintenant, les doigts de mes pieds : eux au moins, ils ont les pieds sur terre et ils sont bien dans leurs baskets ! Avec eux, on sait toujours où on marche, enfin... presque toujours !

Henri LACHEZE

Le Maire, le Maire-Délégué
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2010.